



Valorisation des statistiques structurelles d'entreprise

Yves Calderini
Sandrine Duchêne

21/10/2024
N°2024_22750_DG75-B001
Classement n°2024-3

Sommaire

Synthèse.....	5
Liste des recommandations.....	7
Introduction.....	9
Chapitre 1 : L'existant.....	11
1.1 La statistique structurelle d'entreprise.....	11
1.1.1 <i>Le champ de la statistique structurelle d'entreprise.....</i>	11
1.1.2 <i>Esane et le profilage.....</i>	12
1.2 La valorisation des données structurelles d'entreprise.....	14
1.2.1 <i>Les comptes : un débouché spécifique indispensable.....</i>	14
1.2.2 <i>Une diffusion de données agrégées et individuelles.....</i>	15
1.2.3 <i>Les publications et études.....</i>	17
1.2.4 <i>Les opérations de promotion des statistiques structurelles d'entreprise.....</i>	19
1.3 Comparaisons internationales.....	20
1.3.1 <i>Eurostat.....</i>	20
1.3.2 <i>Les Pays-Bas.....</i>	21
1.3.3 <i>L'Allemagne.....</i>	21
1.3.4 <i>L'Italie.....</i>	22
1.3.5 <i>L'Espagne.....</i>	23
1.3.6 <i>Récapitulatif.....</i>	24
Chapitre 2 : Les différents types d'utilisateurs.....	25
2.1 Deux rapports de l'Inspection générale ont établi des typologies d'utilisateurs.....	25
2.2 Enseignements des enquêtes conduites dans le cadre des réflexions sur la refonte de l'offre éditoriale.....	26
2.3 Une typologie des publics de la statistique structurelle d'entreprise.....	28
Chapitre 3 : Professionnels et experts : une utilisation forte et des attentes.....	31
3.1 Les bases de données individuelles.....	31
3.1.1 <i>La richesse des données individuelles et l'assistance du CASD et des producteurs plébiscités.....</i>	31
3.1.2 <i>Quelques bémols et suggestions.....</i>	32
3.2 Les données agrégées.....	33
3.2.1 <i>Trois usages principaux.....</i>	33
3.2.2 <i>Une très grande satisfaction des utilisateurs au regard de la richesse des données.....</i>	35
3.2.3 <i>Des demandes fortes, sur l'accès, le format, le contenu de l'information publiée.....</i>	36
3.3 Les publications et l'« Insee Références », <i>Les entreprises en France</i>	38
3.3.1 <i>l'« Insee Références », Les entreprises en France, est connu et utilisé, ainsi que l'ensemble des autres publications.....</i>	38

3.3.2 *La nécessité de disposer d'informations mieux connectées au débat de politique économique et suivies dans le temps*.....39

Chapitre 4 : Le diagnostic.....41

4.1 La pertinence de l'offre confirmée..... 41

4.1.1 *L'ensemble des utilisateurs plébiscitent la richesse et la qualité des statistiques structurelles d'entreprise*.....41

4.1.2 *Les évolutions actuelles vont en grande partie dans le sens de l'amélioration de la satisfaction des publics*.....42

4.2 Une offre potentiellement à consolider..... 44

4.2.1 *Le besoin de séries temporelles*..... 44

4.2.2 *La question des délais de mise à disposition*..... 44

4.2.3 *Mieux exploiter le gisement de données*.....44

4.2.4 *Aider les utilisateurs*..... 45

4.3 Des interrogations autour de la suspension de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*..... 46

4.3.1 *Un diagnostic plus positif sur la visibilité et l'intérêt de l'ouvrage*..... 47

4.3.2 *Des économies de moyens mais des risques à la suppression de l'ouvrage*..... 48

4.3.3 *Les bouquets d'études : des ambitions, une réelle avancée, mais des risques de réalisation*.....49

4.4 Une stratégie de valorisation à affirmer..... 50

4.4.1 *L'Insee opère dans un paysage éclaté et mouvant, où plusieurs acteurs se font désormais concurrence*..... 50

4.4.2 *Une place pour des études descriptives*.....51

4.4.3 *Quelles améliorations pour quel public ? Cibler les professionnels et les experts*.....52

4.4.4 *Quels moyens ? Mettre en place une organisation et une gouvernance pour optimiser les moyens d'études*.....54

Liste des annexes.....57

Synthèse

Depuis 15 ans, la production des statistiques structurelles d'entreprise a connu des évolutions importantes, qu'il s'agisse de ses processus ou de ses concepts, avec notamment la mise en place d'Esane. La production nécessite chaque année un travail lourd de la part de la Direction des statistiques d'entreprises et de l'ensemble de la filière Esane. Elle fournit chaque année une photographie détaillée du tissu productif français.

Un de ses principaux débouchés est l'alimentation des comptes nationaux, dont elle est une composante essentielle : les millésimes annuels alimentent les comptes semi-définitifs et définitifs.

En parallèle, les données structurelles d'entreprise sont mises à disposition de l'ensemble des publics sous forme de tableaux sur le site internet, ou pour les chercheurs sous forme de fichiers de données individuelles accessibles *via* le CASD. Ces données sont par ailleurs exploitées dans les collections et publications de l'Insee, avec en premier lieu, depuis 2013, un « Insee Références » dédié.

La valorisation des statistiques d'entreprise se heurte à une double difficulté. Ce domaine de la statistique complexe, avec des concepts proches de la comptabilité d'entreprise, est peu accessible pour un public non spécialiste. La statistique structurelle d'entreprise pâtit de la comparaison avec les statistiques démographiques et sociales, qui drainent un public relativement plus large, ont un écho médiatique plus important, et des indicateurs de lectorat plus robustes. Elle peut également, en interne, souffrir d'une certaine difficulté de positionnement avec les comptes nationaux, notamment lorsqu'il s'agit de justifier les écarts éventuels sur des indicateurs standards comme la valeur ajoutée ou la productivité.

L'enjeu de la valorisation des statistiques d'entreprise est plus large que celui de la diffusion. Il renvoie ainsi, du côté de la demande, à l'identification des publics cibles et à la satisfaction de leurs besoins et du côté de l'offre, à la stratégie de valorisation de la production par les études et à l'attractivité de la filière des statistiques structurelles d'entreprise.

La mission a ainsi cherché à caractériser les différents publics de la statistique structurelle d'entreprise. Elle a rencontré autour de 80 personnes, dont de nombreux professionnels et experts. Elle a effectué une revue des produits et des projets en cours.

La mission est à cet égard intervenue dans un contexte particulier, car il a été décidé fin 2023 de mettre en place une expérimentation, consistant en la suspension de l'ouvrage « Insee Références », *Les entreprises en France*, ouvrage phare pour une partie du public, et de son remplacement par un espace thématique dédié aux entreprises sur le site *insee.fr*. Ce site doit contenir des bouquets d'études thématiques pouvant faire l'objet d'une action presse. Cette expérimentation est à ce jour encore en cours, et la mission s'est efforcée de recueillir des éléments permettant d'alimenter le bilan et les actions à venir.

La mission note qu'au cours des années récentes, la statistique structurelle d'entreprise a été embarquée dans la stratégie de valorisation largement impulsée par la Direction de la diffusion et de l'action régionale, amenant une meilleure accessibilité des informations pour l'ensemble des publics. À notre connaissance, aucun institut de statistiques ne pousse aussi loin les efforts pédagogiques pour mettre à disposition du grand public cette matière complexe, que ce soit *via* les contenus ou les supports, les vidéos ou les infographies.

La valorisation ne peut être évaluée seulement à l'aune des retours du grand public et des indicateurs généraux de fréquentation du site. Parler à tous les publics ne signifie pas que l'on s'adresse de la même façon à chaque public. La statistique structurelle d'entreprise a un caractère spécifique, car d'une part elle a vocation à parler au monde de l'entreprise dans des concepts qui lui sont propres ; d'autre part, elle a un caractère « B2B » marqué, avec un nombre de parties prenantes restreint mais qui jouent un rôle

d'utilisateurs de premier plan, de caisse de résonance et de relais d'opinion vis-à-vis du monde professionnel. Il s'agit des fédérations professionnelles en premier lieu, et des institutions qui produisent de l'expertise.

Sur le terrain des études, l'Insee est d'ailleurs loin d'être la seule institution présente, et fait face à la concurrence croissante d'autres organismes, dont les travaux s'appuient sur les données fabriquées par l'Insee, dans le but d'alimenter le débat public.

Des entretiens conduits, il ressort un décalage entre l'opinion externe et les réserves formulées en interne : la statistique structurelle d'entreprise est plébiscitée par les acteurs professionnels et experts, en particulier sa richesse et sa granularité.

Ce public exprime un besoin fort de « plus d'Insee ». Il souligne la légitimité pour l'Insee à exercer un rôle de référence pour le débat public dans le domaine de la statistique d'entreprise, par la publication des données essentielles à la compréhension des grandes questions, et également par la publication d'études ciblées, sectorielles voire monographiques, permettant d'approfondir certains sujets, mais aussi de montrer comment les données peuvent être utilisées (« études-mères »). Les interlocuteurs interrogés ont formulé également leur besoin de régularité et de stabilité des concepts publiés.

La mission souligne la nécessité de mieux affirmer la stratégie de valorisation des statistiques structurelles d'entreprise.

Elle formule plusieurs recommandations qui concernent l'enrichissement de l'offre pour mieux traduire l'hétérogénéité des données individuelles (données de distribution pour sortir de la vision en moyenne, territorialisation des variables économiques).

Elle recommande à la Direction des statistiques d'entreprises de cibler ses efforts vers l'animation du public des professionnels et des experts, avec une ligne éditoriale visant à enrichir le champ des études descriptives sur le tissu productif français, et en actionnant de nouveaux leviers institutionnels pour gagner en influence.

Pour ce faire, la mission suggère la mise en place d'une gouvernance explicite des études sur les entreprises, et l'animation par la DSE, chef de file, de l'ensemble des moyens d'études pouvant contribuer à leur réalisation, tant au niveau national qu'au niveau régional.

Liste des recommandations

Recommandation 1 : [DSE, Ddar] Consolider l'offre de diffusion

- Introduire des résultats sur les distributions
- Étudier la possibilité de décliner une sélection de tableaux à des niveaux territoriaux choisis
- Suivre dans le temps les agrégats utiles pour le débat public (notamment par tranches de tailles, catégories d'entreprises)

Recommandation 2 : [DSE, Ddar] Promouvoir l'utilisation de Melodi auprès des différents publics

- Continuer à mettre régulièrement en avant le produit en page d'accueil
- Informer les utilisateurs experts et avertis de la mise à disposition des données structurelles d'entreprise sous Melodi

Recommandation 3 : [DSE, Ddar] Pour le grand public, produire une aide en ligne pour l'accès à une série d'informations essentielles

- Produire une aide en ligne permettant de s'orienter rapidement dans les éléments les plus importants de l'offre (Espace entreprise, Melodi...)

Recommandation 4 : [DSE, Ddar] Pour les utilisateurs avertis, faciliter la transition entre l'« Insee Références » et le nouvel espace

- Faire le lien quand cela est possible entre les éléments de l'« Insee Références » et le contenu web.

Recommandation 5 : [DSE] Aider les utilisateurs des données individuelles *via* le partage d'études et de bonnes pratiques

- Étudier la possibilité de généraliser des études mères

Recommandation 6 : [DSE, Ddar] Évaluer l'impact de la suspension de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*

- Faire un bilan de la mise en place de l'espace thématique « Entreprise » et de la suspension de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, à l'été 2025.
- Construire à cette fin des indicateurs d'impact adaptés à la typologie des publics et à leurs besoins spécifiques.
- Réfléchir à une production de millésimes annuels, de manière à offrir des chiffres de référence dans le débat public.

Recommandation 7 : [DSE] Animer les parties prenantes : créer un réseau de correspondants, comprenant des représentants de fédérations professionnelles et des organismes d'études

- Cartographier les parties prenantes de la Direction des statistiques d'entreprises : mieux identifier les interlocuteurs professionnels et experts.
- Prendre appui sur les réunions organisées actuellement par le Département des statistiques de court terme pour présenter les travaux de fond, favoriser les échanges et capter la demande.

Recommandation 8 : [DSE] Réaffirmer la position institutionnelle de l'Insee

- Examiner comment le levier du Cnis peut permettre de renforcer le dialogue avec les parties prenantes, professionnels et experts, et de mieux capter la demande.
- Créer et administrer un comité de concertation sur les statistiques de l'industrie.
- Envisager la mise en place d'un événement annuel sur la situation du tissu productif en France.

Recommandation 9 : [DSE] Proposer plus systématiquement des postes de producteurs comportant une partie de valorisation des données produites

Recommandation 10 : [DSE, Coordinateur des DR, DR14, DR44]: Relancer la dimension étude dans les services concernés, SSNE et Esane

Recommandation 11 : [DSE, Ddar, Dese] Mettre en place une organisation pour piloter et coordonner le besoin et les moyens d'études

- Mettre en place une gouvernance, pilotée par la DSE, pour programmer et anticiper le choix des thèmes pour les bouquets d'études.
- Mettre en place une stratégie éditoriale et une programmation des études (Insee Première, Insee Focus) réalisées dans la sphère de la statistique structurelle d'entreprise.
- Coordonner et piloter l'ensemble des moyens d'études de l'institut pouvant travailler sur les concepts « entreprises » (chargés d'études DSE, DEE, Psar EER, SSNE, Service Esane...).

Introduction

Les statistiques structurelles d'entreprise sont diffusées chaque année depuis plus de 40 ans. Les concepts ont évolué, devenant plus complexes et plus difficiles à appréhender. Les produits et les voies de diffusion sont nombreux et concernent souvent un niveau de détail fin. Les utilisateurs sont divers et l'utilisation qu'ils font des produits de l'Institut tout comme leur besoin ne sont pas toujours bien connus. Dans ce contexte, le Directeur Général a confié à l'Inspection générale une mission sur la valorisation des statistiques structurelles d'entreprise.

Il est demandé explicitement à la mission de produire une typologie des utilisateurs et de procéder à une comparaison de l'offre nationale avec celle de quelques pays.

Il est par ailleurs demandé de faire un état des lieux des pratiques d'utilisation des données agrégées, de leur utilité ainsi que des attentes des utilisateurs.

La méthode suivie par la mission

Pour cela, la mission a :

- effectué des recherches bibliographiques et s'est appuyée sur le rapport de l'Inspection générale, *Production et diffusion des statistiques structurelles d'entreprises* de 2021 ;
- conduit des entretiens avec une quarantaine de personnes externes au SSP, notamment le public des professionnels et des économistes ;
- conduit des entretiens avec des responsables de l'institut (DG et DR) et de plusieurs SSM ;
- effectué une revue des sites web des INS choisis pour les comparaisons internationales.

Le rapport

Le rapport est organisé en 4 chapitres.

Le premier présente le dispositif de production des données structurelles d'entreprise, la valorisation qui est faite à ce jour de ces données et établit une comparaison internationale.

Le deuxième chapitre s'attache à décrire et classer les différents utilisateurs de ces statistiques pour aboutir à une typologie.

Le troisième chapitre comprend l'état des lieux qui résulte des entretiens avec les utilisateurs pour ensuite s'attacher à définir les besoins d'améliorations résultant de ces entretiens.

Le quatrième chapitre présente les diagnostics de la mission.

Le rapport comporte par ailleurs six annexes.

Chapitre 1 : L'existant

L'existant concernant les statistiques structurelles d'entreprise a été décrit de façon approfondie dans le rapport IG de Magali Demotes-Mainard et Sylvie Marchand, *Production et diffusion des statistiques structurelles d'entreprises* de 2021. Les parties 1.1 et 1.2 de ce chapitre s'appuient largement sur ce rapport. Elles sont actualisées pour les sous chapitres quand cela est nécessaire.

1.1 La statistique structurelle d'entreprise

La statistique structurelle d'entreprise est définie comme « l'ensemble des enquêtes et opérations de périodicité annuelle, permettant de décrire chaque année le système français dans sa structure et ses secteurs »¹.

La statistique d'entreprise est née dans l'après guerre et a mis trente ans pour se construire. Elle a connu de nombreuses évolutions dont une des dernières, et non des moindres, est le passage à la définition de l'entreprise au sens économique. L'historique de cette construction est abordé en Annexe 5.

1.1.1 Le champ de la statistique structurelle d'entreprise

Le champ de la statistique structurelle couvre plusieurs dispositifs, qui interagissent entre eux et fournissent une représentation très complète du tissu productif :

- Le dispositif Esane (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises), de réconciliation entre des données administratives, notamment les liasses fiscales, et des données d'enquêtes, issues des enquêtes structurelles annuelles : hors industrie, l'enquête sectorielle annuelle (ESA) et dans l'industrie l'enquête annuelle de production (EAP).
- Le système LIFI de recensement des groupes et de leurs caractéristiques, qui décrit les liaisons financières entre sociétés. Il permet de caractériser les contours des groupes de sociétés opérant sur le territoire national. Il est un élément essentiel du système de répertoires d'entreprises Sirius et alimente le répertoire européen des groupes (EGR). Ce système a été refondu en 2015 et son contenu a été enrichi en 2013 et 2017, provoquant des ruptures de séries dans les résultats.
- Le dispositif d'observation de la démographie des entreprises, qui étudie les populations d'entreprises et d'établissements, les dénombre et caractérise les créations, les cessations et les principaux événements qui peuvent survenir au cours de leur existence (transfert, reprise, développement). Ce dispositif est en cours de refonte avec le projet Side, qui va notamment effectuer le calcul d'une équation démographique complète détaillant l'évolution du nombre d'entreprises entre deux années. Il est complété du dispositif Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) permettant de suivre une génération pendant 5 ans.
- Le système d'observation des filiales des groupes internationaux, coordonné par Eurostat pour assurer une cohérence entre les travaux menés dans les différents pays. Il comprend deux volets : Ifats (*Inward Fats*) pour les filiales des groupes internationaux implantées en France, et Ofats

¹ Magali DEMOTES-MAINARD et Sylvie MARCHAND, *Production et diffusion des statistiques structurelles d'entreprises*, Rapport de l'Inspection générale, 16 avril 2021.

(*Outward Fats*) pour les filiales étrangères de groupes français. Les filiales françaises non financières sont incluses dans Esane et repérées dans Lifi. En revanche, un dispositif d'observation spécifique par enquête est nécessaire pour les filiales de groupes français à l'étranger.

- Le dispositif des enquêtes thématiques, menées pour obtenir des informations détaillées sur des sujets particuliers telles que la consommation d'énergie, les nouvelles technologies, l'innovation, les déchets...
- De façon adjacente, ces dispositifs mobilisent le répertoire statistique Sirius et l'outil Citrus d'observation des restructurations.

Comme dans le rapport de 2021, l'accent est mis ici sur Esane, dispositif central et structurant pour la statistique structurelle et les comptes nationaux, et qui alimente de nombreux supports de diffusion sur le site *insee.fr* (cf. infra).

1.1.2 Esane et le profilage

Le dispositif Esane a été mis en œuvre à partir de 2009 suite à un important projet de rénovation (Résane) des statistiques d'entreprises. Son déploiement s'est organisé en deux lots qui correspondent à des principes et avancées majeurs pour la statistique structurelle d'entreprise : la réconciliation des sources et la mise en œuvre de la nouvelle définition de l'entreprise.

1.1.2.1 La réconciliation des sources

La première étape a consisté à mettre en œuvre le nouveau processus de production statistique, dont le principe général est de combiner sources administratives et enquêtes pour produire des données homogènes sur le champ le plus large possible.

Concrètement, Esane associe les déclarations ou liasses fiscales des entreprises qui fournissent une information comptable (compte de résultat, bilan, détails sur les immobilisations...) et une enquête statistique complémentaire : Enquêtes annuelles de production (EAP) pour les secteurs industriels hors IAA, et Enquêtes Sectorielles Annuelles (ESA) pour les autres secteurs. Celles-ci questionnent les entreprises notamment sur la ventilation par branche (productions homogènes) de leur chiffre d'affaires, sur le détail des investissements, sur des éléments liés aux restructurations et sur des caractéristiques propres au secteur d'activité.

Les enquêtes servent donc en particulier à déterminer l'activité principale de l'entreprise et à lui attribuer un code APE, classant les unités selon leur activité principale et permettant de déterminer les contours des différents secteurs d'activité.

Par ailleurs, la couverture des données fiscales est certes quasiment complète (98 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée), mais n'est pas totale. Esane procède à des imputations pour couvrir les informations manquantes, selon les strates croisant l'activité et la tranche de taille de l'entreprise, et traite spécifiquement les unités relevant du régime fiscal des microentreprises.

Au final, le dispositif Esane a permis une unification des grandeurs économiques calculées à partir des différentes sources, et d'appliquer le principe « une valeur par concept » : « Auparavant il y avait autant de chiffres que de sources du côté de la statistique structurelle d'entreprise. L'approche a permis une réconciliation des sources et la fourniture d'un seul chiffre par concept. Seuls subsistent les écarts de concepts avec la comptabilité nationale. »²

² Commentaire de Jean-Marc Béguin, entretien conduit le 3 juin 2024

1.1.2.2 La nouvelle définition de l'entreprise et le profilage des groupes

La deuxième étape a consisté à généraliser la mise en œuvre de la définition économique des entreprises en tant qu'unité disposant d'une autonomie de décision, mouvement commun à l'ensemble des pays européens³. Cette généralisation a été atteinte avec la publication des résultats de 2017, la France ayant été parmi les pays les plus avancés dans ce domaine.

Pour mettre en œuvre cette définition économique de l'entreprise, la Direction des statistiques d'entreprises a également rénové son système de production et mis en œuvre des opérations de profilage des groupes. Le profilage consiste à définir au sein d'un groupe, l'ensemble des unités légales qu'il convient de consolider pour constituer une entreprise au sens économique, soit une « entreprise profilée ». Le profilage est effectué manuellement pour les plus grands groupes, au sein d'équipes dédiées de « profileurs », pour les entreprises de taille moins importante, un algorithme opère automatiquement les regroupements.

La mise en œuvre de la nouvelle définition de l'entreprise et du profilage a considérablement modifié la vision du tissu économique, et notamment sa concentration : elles ont souligné l'importance des groupes dans la réalité économique⁴. En outre, par un effet de réallocation sectorielle, le poids de la valeur ajoutée industrielle a augmenté d'environ 3 points – par l'affectation à des groupes industriels d'unités légales classifiées auparavant dans d'autres secteurs, tandis que celle des services s'est réduite. Enfin les effets de consolidation ont eu un impact important sur les flux enregistrés et les grandeurs économiques (par exemple les dividendes), les flux intra-groupes s'éliminant par rapport à une vision en unités légales. « La mise en place d'Esane a sans doute été une des grandes innovations de l'Insee au cours des quinze dernières années, car elle a radicalement changé la vision du tissu productif et des entreprises, et un certain nombre d'analyses : concernant les PME en particulier, le diagnostic sur la dynamique de l'emploi a beaucoup changé, lorsqu'on s'est rendu compte que les PME qui tiraient les créations d'emploi étaient celles qui appartenaient à un groupe ».⁵

La nouvelle définition de l'entreprise a fait l'objet de plusieurs documents de présentation pédagogiques, notamment un éclairage dans l'« Insee Références Édition 2019 », un article de blog⁶, et un article du courrier des statistiques. En 2019, un groupe de travail avait été organisé dans le cadre de la concertation

³ La loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie a en effet repris la définition de l'entreprise au sens économique, telle qu'elle figure dans le règlement européen n°696/93 du 15 mars 1993 relatif aux unités statistiques d'observation et d'analyse du système productif de la Communauté, à savoir « la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation des ressources courantes ». Cette définition économique diffère de la définition purement juridique, à savoir l'« unité légale » inscrite au répertoire Sirene de l'Insee. « Cette approche par les unités légales (UL) permet de disposer de nombreuses informations administratives qui sont collectées à ce niveau. Toutefois, beaucoup d'unités légales ne sont pas autonomes : elles appartiennent à un ensemble plus large, qui regroupe plusieurs unités et qui détient le pouvoir de décision, notamment sur la répartition des facteurs de production ou la recherche et développement par exemple. Cet ensemble définit l'entreprise. Les entreprises peuvent exercer une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux, et compter une ou plusieurs unités légales. Plusieurs entreprises peuvent coexister au sein d'un groupe. Dans l'approche par les unités légales, les statistiques économiques sont sensibles aux changements d'organisation des groupes. Si, par exemple, un groupe décide de filialiser tout ou partie de ses activités de commerce, auparavant intégrées dans son organisation, on dénombre plus d'unités dans ce secteur, sans que cette croissance du commerce traduise une quelconque réalité économique » (article de blog *L'entreprise : un concept économique plutôt qu'une définition juridique*).

⁴ Ainsi en France, les 50 groupes les plus importants quant aux effectifs sur le sol français représentent 20 % de la valeur ajoutée totale générée par les groupes et emploient 17 % des effectifs. (*Eclairages Iref 2019*)

⁵ Commentaire de Fabienne Rosenwald, ancienne directrice de la Direction des statistiques d'entreprise, entretien du 4 juin 2024.

⁶ Dussud, F-X. (2021, 10 décembre). *L'entreprise, un concept économique plutôt que juridique*. Blog. <https://blog.insee.fr/lentreprise-un-concept-economique-plutot-quune-definition-juridique/>

avec les utilisateurs au sein des groupes de travail du Cnis. Il avait permis l'appropriation par les participants de ce nouveau concept, un test par les utilisateurs des nouveaux documents pédagogiques, et la validation de la maquette de l'« Insee Références », partiellement renouvelée, notamment les fiches sectorielles. Ce format est resté en vigueur jusqu'à la version 2023 de l'ouvrage.

Le rapport de l'Inspection Générale de 2021 avait, alors que le dispositif Esane était stabilisé, examiné les deux volets de production et de diffusion de la statistique structurelle d'entreprise. Le rapport contenait 9 recommandations qui ont fait l'objet d'un plan d'action et d'un suivi. Elles concernaient pour l'essentiel l'amélioration du processus de production.

1.2 La valorisation des données structurelles d'entreprise

L'Insee exploite les données issues d'Esane par différents canaux permettant la mise à disposition d'un ensemble de produits pour les utilisateurs :

- Une mise à disposition spécifique pour les comptes.
- Une valorisation simple *via* :
 - La diffusion de données agrégées, notamment *via* l'« Insee Résultats » d'Esane qui contient de nombreuses variables à un niveau fin de données.
 - La mise à disposition pour les chercheurs des données individuelles, *via* le CASD.
- Une valorisation à plus forte valeur ajoutée *via* :
 - des publications d'études nationales.
 - des publications d'étude régionales.

Enfin, l'Institut assure la promotion de ces différentes formes de diffusion par différents moyens (presse, réseaux sociaux...)

1.2.1 Les comptes : un débouché spécifique indispensable

Une fois les résultats définitifs arrêtés, la division Esane transmet aux comptables nationaux une base Sas spécifique sur le champ et avec les variables convenues avec eux. Cette base contient les agrégats, par secteur d'activité au niveau des groupes (272 postes), des données comptables, des chiffres d'affaires par branche et de quelques variables complémentaires issues des enquêtes. Les comptables nationaux ont accès aux données individuelles sous-jacentes à travers l'interface de gestion d'Esane.

Pour alimenter les comptes nationaux semi-définitifs, des résultats agrégés « semi-définitifs » d'Esane sont établis fin décembre n+1 pour une quarantaine de variables qui ont été spécifiquement contrôlées à cette fin.

En application des règlements SBS puis FRIBS, la DSE transmet chaque année à Eurostat des résultats préliminaires fin octobre n+1 et une version révisée et plus complète fin juin n+2.

La livraison d'octobre porte sur un nombre limité de variables (le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, les salaires, le résultat comptable et les investissements) au niveau des groupes de la Nace. La livraison de juin comporte une quarantaine de variables.

Ces transmissions à Eurostat ne s'accompagnent pas d'une valorisation des résultats par l'Insee dans des publications.

1.2.2 Une diffusion de données agrégées et individuelles

1.2.2.1 Données agrégées mise à disposition sur le site

En septembre de chaque année, l'Insee met en ligne sous forme de fichiers d'agrégats détaillés les « caractéristiques comptables, financières et d'emploi des entreprises » portant sur l'année n-2. Une sélection des données figure dans la rubrique « chiffres-clés ». Cette mise en ligne ne s'accompagne pas d'une publication spécifique simultanée.

Ces fichiers contiennent les variables suivantes :

- le nombre d'entreprises ;
- des données d'emploi : effectifs salariés en ETP et en nombre au 31 décembre, effectifs occupés ;
- les valeurs des différents postes d'un compte d'exploitation (44 variables) et d'un bilan (39 variables) complets ;
- le chiffre d'affaires par branche ;
- le détail des investissements (13 variables).

Comptes d'exploitation et bilan sont articulés, le résultat net comptable, solde du compte d'exploitation, figurant en tant que tel au passif du bilan et pour un montant identique. Le fichier contient également 20 ratios décrivant la performance économique des entreprises calculés à partir des données.

Sous réserve du respect du secret statistique, les « principales caractéristiques » (13 variables) sont disponibles :

- au niveau des sous-classes (niveau 5, 732 sous-classes) de la NAF Rev.2, tous types d'entreprises confondus ;
- au niveau des groupes (niveau 3, 272 groupes) de la NAF Rev.2 et par catégorie d'entreprise (ensemble, micro-entreprises, PME, ETI).

La totalité des variables est disponible :

- au niveau des groupes (niveau 3) de la NAF Rev.2, tous types d'entreprise confondus ;
- au niveau des divisions (niveau 2, 88 divisions) de la NAF Rev.2 et par catégorie d'entreprise.

En termes d'activité, les données sont relatives à l'ensemble des activités économiques sauf, par nature, aux activités d'administration publique (section O de la NAF Rev.2) et aux activités des ménages en tant qu'employeur (section T), avec deux exceptions :

- au sein de l'agriculture, sylviculture et pêche (section A), seules sont couvertes l'exploitation forestière (02.2) et l'activité des coopératives viticoles ;

- au sein des activités financières et d'assurance ne sont couvertes que les *holdings* (64.2) et les activités auxiliaires des services financiers et d'assurance (66).

Le chiffre d'affaires par branche est disponible au niveau des sous-classes tous types d'entreprise confondus, et au niveau des groupes et par catégorie d'entreprise (ensemble, microentreprises, PME, ETI).

De façon à permettre d'interpréter les évolutions annuelles, toutes ces données sont également disponibles, avec le même degré de détail, sur le millésime de l'année précédente, sur le même champ et avec les mêmes méthodes. Le commentaire accompagnant cette mise à disposition sur le site est le suivant : « Avertissement relatif aux comparaisons entre deux années : étant donné que des modifications de champs ou de méthodologie peuvent intervenir entre deux millésimes successifs N-1 et N, les données N-1 sont recalculées sur la base du champ et de la méthodologie retenus pour les données N. Aussi, pour comparer les données 2021 à l'année précédente, il convient d'utiliser les données présentes dans *Données 2020 pour comparaison* disponibles dans cette publication ».

Un ensemble de données sélectionnées (nombres d'entreprises, de salariés, chiffre d'affaires... par secteurs d'activité) apparaît aussi dans *le tableau de bord de l'économie française (TBEF)*.

1.2.2.2 Les données individuelles

Depuis la modification de la loi 2012 l'accès des chercheurs aux sources de données statistiques s'est beaucoup transformé et élargi (avant 2012, les chercheurs ne pouvaient accéder à aucune donnée fiscale).

Les règles d'accès sont codifiées : l'accès aux bases de données du CASD passe par un avis du Comité du Secret Statistique, projet par projet. La finalité du projet doit être un motif d'intérêt public, ce qui exclut les recherches privées et de fait toutes les demandes qui pourraient provenir des sociétés privées (par exemple des cabinets de conseil). Les administrations peuvent se voir accorder des accès permanents à certaines bases (DG Trésor, DGE par exemple).

Un projet de recherche correspond à la mise à disposition d'un environnement de travail sécurisé. Les accès sont nominatifs. Ils passent physiquement par un boîtier d'accès mis à disposition de l'organisme accrédité, et par une carte individuelle biométrique. Il peut exister des restrictions géographiques à certains accès. Des contrôles peuvent être effectués pour vérifier l'utilisation des données, leur traçabilité : contrôle sur écrans, contrôle des sorties de fichiers.

Trois fichiers de données individuelles sont systématiquement constitués en sortie d'Esane et mis à disposition en interne sous forme de fichier Gen et en externe *via* le CASD.

Le principal est le fichier Fare (fichier approché des résultats d'Esane) qui est le fichier des données comptables : il contient pour chaque entreprise profilée et chaque unité légale du champ d'Esane les valeurs, éventuellement imputées, des données comptables et d'investissement. Pour les variables de la liasse fiscale figurent à la fois les valeurs d'origine et, le cas échéant, les valeurs après réconciliation avec les données d'enquête. Certaines variables sont présentes à un niveau de détail plus fin que ce qui figure dans les tableaux de données agrégées (TIPP, TVA collectée, différences de change, cotisations personnelles de l'exploitant, par exemple).

Le fichier comprend également d'autres données caractérisant l'unité (code de l'activité principale, date de création, de cessation, durée et date de clôture de l'exercice comptable, appartenance à un groupe, participation à une restructuration) ainsi que des précisions sur les traitements effectués (origine des données, mode d'imputation, etc.).

Par ailleurs, il existe Le fichier VAC (ventilation par activité) qui contient le détail de la ventilation du chiffre d'affaires des entreprises par branche d'activité et le fichier Echesa qui contient les réponses individuelles à certaines questions spécifiques de l'enquête complémentaire Esa (Enquête sectorielle annuelle).

Pour faciliter les comparaisons entre deux années, ces trois fichiers sont également disponibles pour le millésime n-1 selon le champ et la méthode de l'année n, ce qui permet de neutraliser les écarts entre les données n et n-1 qui ne sont pas imputables à des phénomènes réels.

Par ailleurs, le détail du chiffre d'affaires par produit industriel fin issu de l'enquête complémentaire EAP (Enquête annuelle de production), menée sur l'industrie manufacturière, est également mis à disposition en interne pour les personnels de l'institut et pour les chercheurs *via* le CASD (fichier EAP).

1.2.3 Les publications et études

1.2.3.1 *Les entreprises en France, coll. L'« Insee Références »*

Chaque année la DSE produisait un « Insee Références », *Les entreprises en France*, millésimé n-2. Ainsi le dernier numéro, sorti en 2023, porte sur les données 2021.

Les données sont commentées sur le champ des « secteurs principalement marchands non agricoles », c'est à-dire en excluant les activités financières et d'assurance ainsi que l'agriculture-sylviculture et pêche : ces sections de la NAF ne sont que très partiellement couvertes par Esane compte tenu des statuts spécifiques des principales unités économiques concernées.

L'ouvrage comprend chaque année :

- Une vue d'ensemble sur l'appareil productif, qui retrace les faits marquants de l'année et commente de façon synthétique les principaux agrégats économiques.
- Un ou plusieurs dossiers : En 2023 l'ouvrage présentait un dossier sur l'impact de la hausse des prix de l'énergie en 2022 sur l'activité des entreprises et leur consommation d'énergie.
- Une vingtaine de fiches thématiques classées dans différentes rubriques : structure du système productif ; activité, emploi et coûts salariaux ; mondialisation, compétitivité et innovation ; énergie et développement durable.
- Des fiches sectorielles, sur 5 grands secteurs, les tableaux détaillant entre 3 et 5 sous-secteurs : industrie dont industrie manufacturière, construction, commerce, transport et entreposage, autres services marchands. Ces fiches présentent des dénombrements par catégorie d'entreprise, 5 variables⁷ et 5 ratios⁸.
- Des éléments de comparaison européenne.

Depuis la publication des résultats selon la définition économique de l'entreprise, l'« Insee Références » accompagne le lecteur dans l'utilisation des données établies selon ce nouveau concept. L'édition 2023 précise le concept dans la fiche 1.1, et revient dans chaque fiche sectorielle sur ces notions.

Une expérimentation, consistant en la suspension de la rédaction de l'ouvrage « Insee Références », *Les entreprises en France*, avec la contrainte de dates d'embargo fixes, et la substitution par un espace

⁷ Emploi salarié, chiffre d'affaires hors taxes, chiffre d'affaires à l'export, valeur ajoutée hors taxes, investissements corporels bruts hors apports.

⁸ Taux d'exportation, taux de valeur ajoutée, intensité capitalistique, taux d'investissement, taux de marge

thématique entreprises « vivant », alimenté en continu a été prise en 2023. Le processus amenant à cette décision est décrit en annexe (Annexe 6).

Les conséquences de cette décision sont discutées dans le chapitre 4.3.

1.2.3.2 Les autres publications des collections nationales

Les données d'Esane sont aussi utilisées et valorisées par l'Insee dans différentes publications courtes, sur un rythme d'une dizaine par an :

- les « Insee Première » mobilisant les données d'Esane mais utilisant aussi d'autres sources pour compléter l'analyse sectorielle (exemples : *Stabilité de l'emploi salarié dans le commerce de détail en 2022, les effectifs au contact du client diminuent depuis 2016 – Septembre 2023* ; *Les centres d'appels, un secteur en forte croissance durant la crise sanitaire – Décembre 2022* ; *La gestion des salariés dans les groupes industriels : des logiques différenciées selon les filiales – février 2022*) ;
- les « Insee Focus » qui mobilisent quasi exclusivement les données d'Esane (exemples : *En 2021, 2,2 millions de personnes travaillent dans une entreprise sous contrôle étranger – novembre 2023* ; *La sécurité privée modérément affectée par la crise, des taux de marge toujours faibles – octobre 2021*).

Les publications équivalentes, portant sur le secteur manufacturier, décrivent essentiellement la production nationale et sa place dans le marché européen pour des produits industriels, à un niveau de détail qui peut être relativement fin. Ces analyses, réalisées sur l'industrie, s'appuient sur les données de l'EAP et sont rédigées par le Service de statistiques nationales d'entreprises (SSNE) de la direction régionale de Normandie (exemple : *La France, second pays producteur d'huiles essentielles de l'Union européenne – mars 2022*).

Par ailleurs, un rapport est établi deux fois par an, en juin et en décembre, pour la Commission des comptes commerciaux de la Nation, accompagné en juin d'un « Insee Première ». Il mobilise différentes sources, dont les données de statistiques structurelles d'entreprise en général, et d'Esane en particulier. Ces données servent de cadrage pour asseoir la description de l'activité récente estimée en utilisant les évolutions des chiffres d'affaires mensuels tirés des déclarations de TVA. Elles permettent aussi de décrire et d'analyser les résultats comptables des secteurs commerciaux et l'équipement commercial, à partir du nombre et de la surface des magasins.

Enfin, le D2E produit également des études approfondies, principalement à partir des données individuelles. La mission relève un certain nombre de documents de travail qui attestent de cette utilisation. Certains donnent lieu à la publication d'« Insee Analyses ».

1.2.3.3 Les études régionales

Pour les études qu'ils réalisent avec des partenaires publics en région, notamment les conseils régionaux chargés des politiques de développement économique, les services « Études et diffusion » (SED) des directions régionales de l'Insee utilisent, en fonction de leurs thématiques d'intérêt, les données de la statistique structurelle d'entreprise. Ces données sont « encapsulées » dans les « investissements » mis au point par le pôle de service de l'action régionale (Psar) « Études économiques régionales », situé à Toulouse.

Ces « investissements » concernent notamment la structure et l'évolution du tissu productif dans les territoires, l'analyse des filières et la démographie des entreprises. Dans la mesure où les travaux sont menés

au niveau local, ils utilisent essentiellement les informations sur les établissements, pour lesquels peu de données sont observables en dehors de l'emploi et les rémunérations.

Ces études peuvent aborder des thèmes aussi variés que la part des PME exportatrices dans la région (*La Bourgogne-Franche-Comté est la 4^e région de France pour la part des PME exportatrices*⁹) ou la spécificité de la région sur la taille des entreprises (*Moins de micro-entreprises et davantage de grandes entreprises en Normandie*¹⁰).

1.2.4 Les opérations de promotion des statistiques structurelles d'entreprise

Concernant les statistiques structurelles d'entreprise, la Ddar mène des actions pour diversifier les modes de diffusion des données et des études sur ce thème : nouveau format des relations presse, articles de blog, animation des réseaux sociaux, stratégie événementielle.

1.2.4.1 La presse

Historiquement, les événements presse (conférences ou petits-déjeuners) de l'Insee étaient organisés autour de la sortie des publications de la conjoncture ou des « Insee Références ». Or, depuis la crise sanitaire, la systématisation du distanciel a induit une perte de la relation de proximité avec les journalistes, les journalistes se déplaçant de moins en moins pour assister physiquement aux événements.

Par ailleurs, on note une lente érosion des retombées concernant les conférences de presse, même pour les produits « locomotives » que sont les notes de conjoncture ou *France, portrait social*. S'agissant de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, les conférences de presse attiraient un nombre modeste de journalistes, souvent de connaisseurs. Les rédactions des grands quotidiens nationaux n'ont pas en général de véritables référents généralistes sur les entreprises, le sujet étant éclaté entre la macroéconomie, la conjoncture, le sectoriel ou des approches plus institutionnelles (suivi du Medef ou d'autres organisations). De fait, en conférence de presse, les questions étaient tournées le plus souvent vers l'actualité et les questions les plus politiques : réindustrialisation et désindustrialisation, les ETI en France.

Sur la base de ces constats, la conférence de presse au moment de la parution de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, a été supprimée et remplacée depuis deux ans par des petits déjeuners presse DSE/Dese (à thème, en comité restreint sur invitation, avec les experts des sujets). Par ailleurs, des ateliers data journalistes sont organisés, même si peu de rendez-vous concernent jusqu'à présent les statistiques structurelles d'entreprise (un atelier sur Sirene).

Le projet est aujourd'hui de faire évoluer encore le format des petits déjeuners de journalistes en public restreint, en les déconnectant du calendrier des publications de l'Insee, pour les centrer sur des questions d'actualité. Le bureau de presse a ainsi proposé d'organiser des « petits déjeuners thématiques », autour de « bouquets d'études » sur un sujet déterminé. Il s'agit d'aborder avec un regard différent un point d'actualité, d'offrir d'autres angles de réflexion, ou d'anticiper un sujet sensible en amont de l'actualité. Ce format permettrait ainsi de mieux valoriser l'expertise et les études de l'Insee, de faire des explications à froid plutôt que des réactions à chaud, de décrypter des questions plus techniques.

Parmi les thèmes évoqués sur les sujets économiques, plusieurs d'entre eux sont susceptibles de mobiliser la statistique d'entreprise : le commerce extérieur, l'emploi sous différents angles, la réindustrialisation, la productivité, les revenus des chefs d'entreprise, la crise du bâtiment.

⁹ Brion, P., Logeais, C., Ulrich, A. (2022, mai). La Bourgogne-Franche-Comté est la 4^e région de France pour la part des PME exportatrices. *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n°98. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6444154>

¹⁰ Horvais, A-S., Mura B., Roger, P. (2019, avril). Moins de micro-entreprises et davantage de grandes entreprises en Normandie. *Insee Analyses Normandie* n°59. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4129565#consulter>

Le projet prévoit une évaluation globale après un an de mise en place des petits déjeuners thématiques.

1.2.4.2 Les autres opérations de promotion

Les statistiques structurelles d'entreprise bénéficient des initiatives lancées par la Ddar pour élargir les supports de communication et mieux valoriser les productions de l'Insee vis-à-vis de différents publics :

- Le blog de l'Insee : le profilage a fait l'objet d'un billet de blog en décembre 2021. Par ailleurs, un projet est en cours sur la méthode de comptage des entreprises.
- Les posts LinkedIn : pendant la semaine de l'industrie en novembre dernier, quelques posts sur le thème ont été publiés.
- La stratégie événementielle : les entreprises font partie des publics visés (enseignants, collectivités locales, étudiants, entreprises). Il est prévu d'accroître la présence sur les salons (projet pour 2025 de conférence de presse lors du salon Go Entrepreneurs). Par ailleurs des supports pédagogiques sont réalisés (vidéo sur l'utilisation de Sirene). Enfin l'Insee communique plus largement au moment du lancement des enquêtes portant sur les entreprises (en septembre 2024, le lancement d'une enquête sur la filière automobile a fait l'objet d'un communiqué de presse).

1.3 Comparaisons internationales

La mission s'est attachée à regarder la disponibilité, l'accessibilité et le contenu de l'offre concernant les statistiques structurelles d'entreprise à la fois sur le site d'Eurostat et sur les sites des INS des Pays-Bas, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Allemagne.

La mission a regardé à la fois ce qu'il pouvait exister comme contenu éditorialisé et comme données agrégées. Concernant ces dernières, le choix a été fait de rechercher systématiquement une nomenclature d'un sous-produit (la classe 17.11 : Fabrication de pâte à papier), pour laquelle est recherchée la valeur du chiffre d'affaires. La recherche a été faite d'une part *via* le moteur de recherche interne au site quand il existe, et d'autre part *via* le menu ou l'arborescence du menu permettant d'accéder aux différents contenus.

1.3.1 Eurostat

Le site d'Eurostat nous a été cité en exemple en ce qui concerne les données.

La page d'accueil présente, de façon classique, un accès par menu et une recherche par mots clefs. Les indicateurs-clés (inflation, PIB, chômage...) sont mis en avant, suivi d'une reprise des principales rubriques illustrée par un idéogramme. Enfin suivent des actualités systématiquement représentées par une photographie.

Concernant le contenu éditorialisé, rapidement accessible, on retrouve les statistiques structurelles d'entreprise dans deux catégories de documents. Tout d'abord, dans la section des statistiques expliquées, il y a une partie dédiée dans laquelle on retrouve par exemple Vue d'ensemble des statistiques structurelles sur les entreprises¹¹.

Ce sujet apparaît aussi dans des documents proposant une vue d'ensemble, tels que les chiffres-clés sur l'Europe.

Pour accéder aux résultats concernant la nomenclature de comparaison, une première recherche a été faite *via* le moteur de recherche du site. Si celui-ci renvoie des liens en rapport avec la nomenclature indiquée,

¹¹ Eurostat, https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Structural_business_statistics_overview#Sectoral_analysis

nous n'arrivons pas sur les résultats recherchés. Concernant le chiffre d'affaires, les liens renvoient aux agrégats supérieurs.

Les statistiques agrégées sont disponibles par le navigateur de données. C'est le moyen privilégié pour une majorité d'utilisateurs rencontrés d'accéder aux données agrégées, même françaises.

La navigation est accessible rapidement depuis la page d'accueil, à partir du menu ou de l'icône « base de données ». Il est ensuite assez aisé d'arriver aux résultats souhaités.

1.3.2 Les Pays-Bas

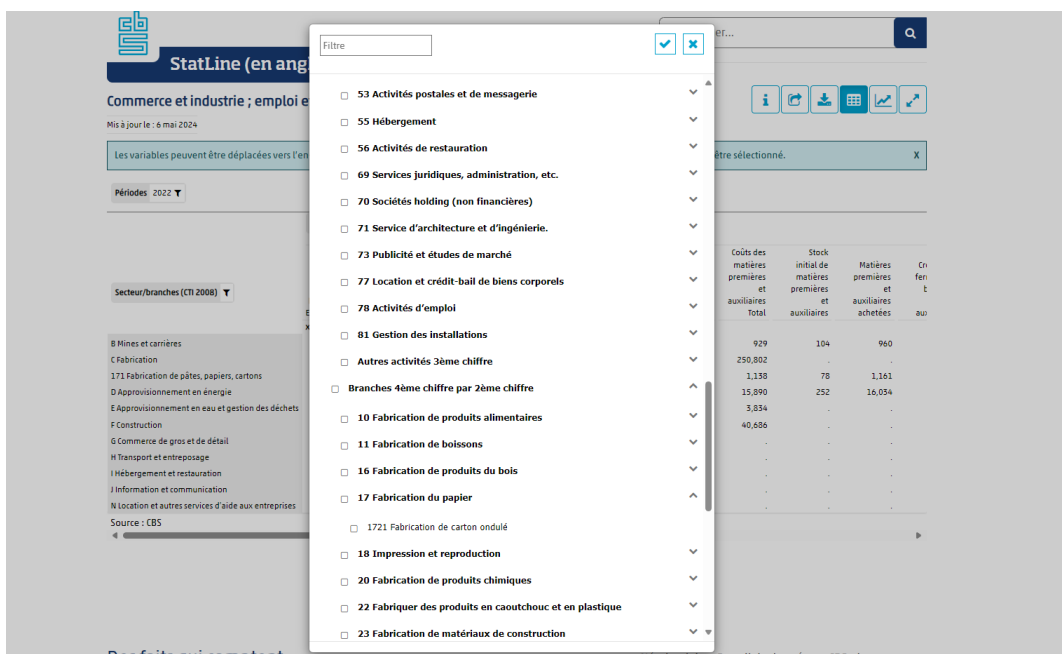
Le site des Pays-Bas se présente, *via* sa page d'accueil, de façon assez similaire à celui d'Eurostat.

On retrouve les menus et la recherche par mots-clefs ainsi que les actualités illustrées par une photographie.

Pour l'Institut statistique des Pays-Bas, la mission n'a pas relevé de contenu éditorialisé sur le domaine de la statistique structurelle d'entreprise. Même les produits comme « Les Pays-Bas en chiffres » ne font pas apparaître ces données.

Pour les données, la recherche par mots-clefs s'est avérée infructueuse.

En ce qui concerne la navigation dans la base de données, plusieurs écueils ont été constatés. Le premier, technique, est que l'usage de Firefox ne permet pas une navigation satisfaisante pour les filtres de résultats. Il a donc été nécessaire de changer de navigateur (Microsoft Edge en l'occurrence). La mission n'a pu trouver le détail du chiffre d'affaires qu'au niveau de la nomenclature à 3 chiffres, à savoir : 171 « Fabrication de pâtes, papiers, cartons ». Le niveau à 4 chiffres ne présente que la nomenclature 1721, « Fabrication de carton ondulé ».



1.3.3 L'Allemagne

Le site de Destatis comporte les éléments habituels de recherche par mots-clefs, menus, présentation d'un choix d'indicateurs (croissance, inflation, population) ainsi que des informations variables au cours du

temps : principaux thèmes vus par les internautes, communiqués de presse, actualités. La présentation, essentiellement textuelle, est assez austère.

La mission n'a pas trouvé sur le thème de contenu pouvant être qualifié d'éditorialisé. Il y a des articles techniques, sur la définition de l'entreprise par exemple, qui se rattachent au thème mais pas d'articles ou de publications, sur le temps de la recherche, concernant des résultats commentés.

Pour les données, la recherche par mots-clés sur la nomenclature visée a abouti rapidement à la publication, sous forme d'un tableau Excel, d'un ensemble de données détaillées dont celles recherchées.

A	C	D	E	F	G	H	I
Enterprises, pe manufacturing activities (2-/3-/ Survey of invest Germany Enterprises	turnover and investments in many, years, economic facturing, mining						
WZ2008 (4- digit codes): Manufacturing	Enterprises with investments	Persons employed	Turnover	Investments	Investment in land with buildings	Investme nt in land without buildings	Investment in machinery and equipment
	number	number	Tsd. EUR	Tsd. EUR	Tsd. EUR	Tsd. EUR	Tsd. EUR
2020	60	4380	716481	19568	2652	0	16915
WZ08-1711 Malp							
2020	5	1795	937042	22643	.	.	16460

La base « *Genesis on line* », aisément accessible, permet aussi de récupérer rapidement la donnée souhaitée, au niveau souhaité. Elle s'accompagne par défaut d'autres indicateurs comme le nombre d'entreprises ou le nombre de salariés.

1.3.4 L'Italie

La page d'accueil du site d'Istat se présente avec les éléments standards : recherche, menus, principaux indicateurs (PIB, chômage, inflation). Il y a les sujets d'actualité, les communiqués de presse, les sections les plus visitées, les événements à venir.

Si la mission n'a pas trouvé de publications dédiées aux statistiques structurelles d'entreprise, celles-ci sont largement évoquées dans des publications comme « La compétitivité des secteurs de productions 2024 ». De plus, le rapport annuel évoque ces statistiques régulièrement.

La recherche sur la nomenclature C1711 ne donne pas d'écho *via* le moteur de recherche intégré au site.

En revanche, les données agrégées apparaissent rapidement *via* la section « *Accesso ai dati* », avec l'indicateur demandé et plusieurs autres sur le nombre d'entreprises, le nombre et le coût des salariés, etc.

Indicator	Enterprises (*)	Turnover (thousands of euros) (*)	Production value (thousands of euros)	Value added at factor cost (thousands of euros) (*)	Gross operating surplus (thousands of euros) (*)	Total purchases of goods and services (thousands of euros) (*)	Personnel costs (thousands of euros) (*)	Wages and salaries (thousands of euros)
Manufacture of pulp, paper and paperboard	222	6.429.811	6.281.917	1.119.900	466.019	5.547.469	653.886	46
Manufacture of pulp	3	51.564	61.421	11.032	6.763	53.516	4.269	
Manufacture of paper and paperboard	219	6.378.247	6.220.496	1.108.868	459.256	5.493.953	649.617	45
Manufacture of articles of paper and paperboard	3.082	20.061.094	20.578.130	4.845.906	2.100.820	15.942.346	2.745.091	1.94
Manufacture of corrugated paper and paperboard and of containers of paper and paperboard	1.064	9.687.576	9.943.088	2.256.337	983.622	7.822.469	1.272.717	91

1.3.5 L'Espagne

La page d'accueil du site de l'INE comprend le menu et la recherche par mots-clefs habituels, une sélection d'indicateurs (population, chômage, inflation...), l'accès aux thèmes principaux *via* des icônes, des actualités en partie illustrées, ainsi qu'un accès à des sections spécialisées (résultat du recensement, statistiques locales ou nom et prénom).

La mission a trouvé des contenus éditorialisés sur le site de l'INE mais dont la date était ancienne. Ainsi, il apparaît une publication « enquête industrielle auprès des entreprises » de 2013, ou un panorama de l'industrie 2007-2009.




























La recherche par mots clefs n'a pas donné de résultat.

En revanche, en ce qui concerne les données agrégées, l'« INE Base » donne rapidement les résultats au niveau souhaité.

1.3.6 Récapitulatif

Le tableau ci-dessous résume l'avis de la mission sur les points abordés dans cette comparaison.

	Contenu éditorial	Finesse des données agrégées	Facilité d'accès
Eurostat			
Pays-Bas			
Allemagne			
Italie			
Espagne			
France			
France avec Melodi (estimation)			

	Insuffisant
	Moyen
	Bon
	Très bon

Le point fort de l'offre française est dans la richesse des publications éditorialisées. Elle est sans commune mesure avec celle des autres INS qui, pour beaucoup d'entre eux, ne présentent pas de publications éditorialisées sur le sujet. Cette différence sur la production d'études constitue un avantage comparatif très net en ce qui concerne la richesse de l'offre nationale.

La finesse des données est présente dans l'ensemble des sites, à l'exception des Pays-Bas. Elle est souvent de nature comparable.

L'accessibilité à ces données, qui est le point noir de l'offre actuelle française, devrait connaître, avec Melodi, une amélioration l'amenant au niveau des autres sites.

Enfin, concernant les variables mises à disposition, la mission n'a pas pu, dans sa revue des sites web des différents INS, déterminer si le nombre important de variables présentes sur *insee.fr* est une spécificité française.

La mission a constaté que les données produites dans le cadre de la statistique structurelle d'entreprise sont largement diffusées. La diffusion de données agrégées, avec de nombreuses variables et à un niveau fin de la nomenclature, n'est cependant pas une exception, plusieurs pays européens possédant le même niveau de détail dans leur diffusion.

En revanche, les contenus éditorialisés relèvent plus d'une spécificité française et contrastent avec ce qui est mis à disposition par les autres INS européens regardés. De plus, les efforts de l'Institut sur l'aspect pédagogique concernant les statistiques structurelles d'entreprise n'ont pas été retrouvés ailleurs.

Chapitre 2 : Les différents types d'utilisateurs

La mission s'est attachée à définir une typologie des utilisateurs de la statistique structurelle d'entreprise.

Dans cette perspective, elle s'est appuyée sur plusieurs sources internes qu'elle décrit d'abord succinctement : des rapports antérieurs de l'Inspection générale, ainsi que des enquêtes en ligne ou qualitatives conduites en 2021 et en 2023 dans le cadre de la réflexion sur la refonte de l'offre éditoriale et des « Insee Références ».

2.1 Deux rapports de l'Inspection générale ont établi des typologies d'utilisateurs

Les travaux de l'Inspection générale disponibles ont peu porté sur une catégorisation de la demande de statistiques ou d'informations économiques, mais deux références sont utiles pour réfléchir aux publics potentiels des statistiques d'entreprise.

D'une part, le rapport de l'Inspection générale de 2021, précédemment évoqué, de Magali Demotes-Mainard et Sylvie Marchand, *Production et diffusion des statistiques structurelles d'entreprises*, avait consacré un chapitre aux usages et aux besoins, en distinguant cinq domaines :

- 1 – La demande européenne.
- 2 – Les comptes nationaux, « partenaire privilégié ».
- 3 – Les statistiques conjoncturelles.
- 4 – Les études et synthèses au sein de l'Insee, en découpant entre les études économiques nationales (DSE et Dese) et régionales.
- 5 – Les utilisateurs extérieurs à l'Insee : « SSM responsables de secteurs et demandes des professionnels », Observatoire des entreprises de la Banque de France, les utilisateurs des données individuelles *via* le CASD.

D'autre part, dans un rapport plus ancien de l'Inspection générale de 1996, *Analyse des besoins en vue de la refonte des enquêtes emploi*, les auteurs (Hedda Faucheux, René Padieu et Claude Gissot) avaient recueilli les besoins des utilisateurs selon une typologie plus institutionnelle :

- 1 – Pouvoirs Publics.
- 2 – Partenaires sociaux.
- 3 – Entreprises.
- 4 – Organismes d'études.
- 5 – Spécialistes de la conjoncture.
- 6 – Presse.
- 7 – Chercheurs, personnalités qualifiées.
- 8 – Publics internationaux.
- 9 – Enquêteurs Insee.

La catégorisation qui figure dans le rapport de 2021 présente l'avantage d'être directement en lien avec la statistique structurelle d'entreprise, et de fournir une première approche par les usages. De par l'objet du rapport, elle était davantage centrée sur les usages internes au SSP. La cinquième catégorie, sur les usages externes, mérite un examen plus approfondi pour mieux cerner les usages des différents publics : les usages des chercheurs ne sont pas *a priori* identiques à ceux des fédérations professionnelles.

Le rapport de 1996 présente une catégorisation institutionnelle, par catégorie d'acteurs, dont il est possible de s'inspirer.

En revanche, trait commun aux deux rapports, le grand public n'a pas fait l'objet d'un examen et n'est pas envisagé dans les typologies présentées. Or, la lettre de mission invite à examiner cette catégorie : « Éclairer le débat public au plus près des besoins de ses multiples publics, journalistes, acteurs économiques, décideurs ou citoyens ».

2.2 Enseignements des enquêtes conduites dans le cadre des réflexions sur la refonte de l'offre éditoriale

En 2021 a été réalisée une enquête de lectorat de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, via un questionnaire en ligne adressé soit aux visiteurs des pages relatives aux « Insee Références », *Les entreprises en France* (2019 et 2020), soit aux visiteurs de pages relatives aux « Insee Première » et « Insee Focus » sur le thème des entreprises, qui ne connaissaient pas forcément la publication. 304 personnes ont répondu au questionnaire, dont 143 répondants consultant l'« Insee Références » (cf. encadré 1 pour les résultats détaillés).

Cette démarche, davantage tournée vers le grand public que celles évoquées précédemment, permet de cerner le lectorat de l'« Insee Références » et des publications sur les entreprises. Ainsi, sur les 304 répondants à l'enquête :

- Près de 80 % avaient un diplôme supérieur au baccalauréat ;
- Un sur deux avait moins de 35 ans ;
- 30 % d'entre eux se déclaraient étudiant, 7 % enseignant, 40 % cadre ou assimilé ;
- Le motif professionnel était invoqué pour la moitié des répondants (47 %), suivi de celui lié aux études, élèves ou étudiants (36 %), et enfin les raisons personnelles (17 %). « Réaliser une étude » ou « Étayer un rapport » sont les modalités les plus choisies avec respectivement 46 % et 45 % des répondants. Ensuite viennent les modalités « Disposer d'une documentation professionnelle » (39 %), « Se tenir informé sur des sujets économiques » (38 %), « Préparer ou illustrer un cours » (26 %), « Préparer un concours ou un examen » (14 %).

En 2023, le panel de 13 lecteurs consultés dans le cadre de l'étude qualitative sur les « Insee Références » comprenait 2 chercheurs, 4 enseignants, 2 journalistes, 1 partenaire social et 4 Inseeauteurs ayant répondu à l'enquête en ligne de 2021 (3 sur 4 des Inseeauteurs étant retraités). Ainsi le monde enseignant, élèves ou professeurs, avait été identifié comme un public particulier, ce qui est logique au vu des résultats de l'enquête sur le lectorat de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*. De même, les journalistes étaient ciblés dans le panel et vus comme une catégorie d'utilisateurs particulière.

Encadré 1 – Le grand public : enseignements de l'enquête qualitative de 2021 sur le lectorat de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*.

En 2021, la Direction des statistiques d'entreprises et la Direction de la diffusion et de l'action régionale ont

commandité une enquête pour connaître les attentes des lecteurs de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*.

En avril et mai 2021, deux enquêtes en ligne ont été conduites sur le site *insee.fr* : un questionnaire en ligne pour les internautes visitant les pages des « Insee Références », *Les entreprises en France* de 2019 et 2020 (108 répondants) ; un autre questionnaire pour les visiteurs des pages relatives aux « Insee Première » et « Insee Focus » sur le thème des entreprises (196 répondants). Sur le total des 304 répondants, 143 lisent et consultent l'« Insee Références », *Les entreprises en France* ; 40 le connaissent mais ne le consultent pas ; 121 ne le connaissent pas. Chacune de ces trois catégories de public a été testée.

Les retours et attentes des lecteurs actuels

Les lecteurs de l'« Insee Références » attribuent une bonne note de satisfaction à l'ouvrage : 7,7/10.

Les concepts d'unité légale/entreprise/groupe sont jugés clairs (86 % des répondants) et faciles à comprendre (80 %).

Trois répondants sur quatre souhaitent des données ou des éclairages plus récents.

Sept lecteurs de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, sur dix consultent la version en ligne au format PDF, 48 % au format HTML, 10 % reçoivent la version papier.

S'agissant des formats HTML, la vue d'ensemble est la plus consultée, avec 71 % des répondants, contre 55 % pour les fiches sectorielles ou les fiches thématiques, et 45 % pour les dossiers.

À la question posée sur les comparaisons en évolution d'une année à l'autre (« Comment faites-vous les comparaisons ? »), 56 % des lecteurs indiquent aller sur le site *insee.fr*, 45 % en utilisant deux versions successives du document, 32 % en utilisant les données de l'ouvrage.

Vue d'ensemble et dossiers.

Les infographies sont lues par 85 % des lecteurs des vues d'ensemble et dossiers, la quasi-totalité les jugent utiles.

Les lecteurs ont exprimé le souhait de formats courts (maximum 8 à 10 pages) pour les vues d'ensemble et les dossiers.

Fiches thématiques

Les répondants consultant les fiches thématiques étaient intéressés par la création d'une fiche thématique sur les microentreprises (63 des 78 répondants), ou par de nouvelles fiches sur d'autres sujets (50 % des répondants).

Par ailleurs, la grande majorité des lecteurs (73 %) ne souhaitait pas que les fiches thématiques évoluent.

Fiches sectorielles

Les figures des fiches sectorielles sont plus consultées que le texte (respectivement 64 et 53 des 78 répondants qui consultent ces fiches), mais le texte est jugé utile (69 des 78 répondants). 72 souhaitent au moins un ratio économique ou financier supplémentaire (modalités suggérées : productivité apparente du travail, ratio de fonds propres, trésorerie nette). 64 répondants sont intéressés par l'ajout de données géographiques, dont 83 % par des données par région. L'articulation entre les concepts d'unité légale et d'entreprise présente au début de chaque fiche est utile à 45 lecteurs.

Les répondants qui connaissent mais ne consultent pas l'« Insee Références », *Les entreprises en France*.

Ce public cite plusieurs raisons pour lesquelles ils ne consultent pas l'ouvrage : ils le jugent inadapté à ce qu'ils recherchent (13 sur 40) ; ils estiment que les données sont trop anciennes (5 sur 40) ou que l'ouvrage est trop détaillé (5). L'enquête n'est pas allée plus loin sur les raisons de cette insatisfaction, ni dans la présentation des caractéristiques de ce public (âge, CSP, secteur d'activité)

Les répondants qui ne connaissent pas l'« Insee Références », *Les entreprises en France* ont été invités à le consulter pendant l'enquête. Ils se sont déclarés intéressés par les fiches thématiques (87 % d'entre eux), les

fiches sectorielles (84 %), la vue d'ensemble (61 %) et moins nombreux (33 %) par les dossiers qui leur ont été présentés.

La note d'analyse de l'enquête sur le lectorat tirait plusieurs pistes d'amélioration pour l'ouvrage :

- 1 – L'accessibilité : améliorer le référencement des sujets traités sur le site ; faciliter la navigation et les recherches à l'intérieur d'une publication.
- 2 – Les données : proposer des données ou des éclairages plus récents ; une granularité plus fine notamment pour les secteurs d'activité, plus de détails ; ajouter des données sectorielles géographiques par département et par région ; présenter l'historique des données dans l'ouvrage afin de faciliter les comparaisons en évolution sur plusieurs années
- 3 – Le contenu : ne pas dépasser 8 à 10 pages pour la vue d'ensemble et les dossiers ; créer de nouvelles fiches thématiques dont une sur les microentreprises (réalisée depuis lors) et une sur l'analyse de la crise sanitaire ; dans les fiches sectorielles, ajouter de nouveaux ratios économiques ou financiers.
- 4 – La compréhension de la publication : plus de clarté, de vulgarisation et de pédagogie

2.3 Une typologie des publics de la statistique structurelle d'entreprise

À la lumière de ces informations, la mission propose une typologie pour les utilisateurs des statistiques structurelles d'entreprise, fondée sur les catégories de publics et les usages. Celle-ci s'articule autour de plusieurs ensembles, qui vont du grand public au monde de la recherche ou des décideurs de politique économique :

1) Le grand public

- Les particuliers.
- Le monde scolaire et universitaire, étudiants et professeurs.
- La presse et les journalistes.

2) Le public « averti » : les professionnels du monde économique

- Les entreprises.
- Les partenaires sociaux et les fédérations professionnelles.

3) Les utilisateurs « experts »

- Les administrations.
 - Des usages internes à l'Insee et au SSP.
 - Des usages d'études et d'évaluation de politique économique au sein des ministères.
- Les services d'études économiques publics ou privés.
- Les organismes internationaux.
- Les chercheurs, qui utilisent les données individuelles mises à disposition par le CASD.

4) Les décideurs publics et la politique économique.

- L'Assemblée Nationale et le Sénat.
- L'exécutif et les cabinets ministériels.
- Les partis politiques.

Partant de cette typologie, la mission a recueilli des éléments pour cerner les besoins et les attentes de ces différents publics.

- S'agissant du grand public, les besoins et attentes avaient été traités dans les travaux préparatoires au projet de refonte de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, à la fois sous forme quantitative et qualitative. La mission n'a donc pas jugé nécessaire de lancer une nouvelle enquête vis-à-vis du grand public, mais elle reprend les principaux constats qui avaient alors été établis. La mission a également capté quelques témoignages d'enseignants ou d'enseignants-chercheurs, au fil des entretiens. Elle a par ailleurs interrogé une journaliste et recueilli l'avis du bureau de presse.
- La mission s'est surtout concentrée sur les utilisateurs « professionnels » ou « experts » des statistiques structurelles d'entreprise, qui n'ont pas fait l'objet de consultations spécifiques ces dernières années, notamment dans le cadre des réflexions sur la refonte de l'offre. Elle a conduit des entretiens en essayant de couvrir l'ensemble de ces catégories de publics, en se centrant sur la façon dont ces publics utilisaient ces informations pour leurs « clients » (cf. infra).
- S'agissant des pouvoirs publics, la mission a interrogé un membre du cabinet du Ministre de l'Industrie, lui-même peu utilisateur direct de la statistique structurelle d'entreprise. Il a été décidé de se concentrer sur les administrations en contact étroit avec les cabinets, et de poser notamment lors des entretiens la question des besoins actuellement non couverts pour les besoins de la politique économique. La mission note qu'une bonne partie du millier d'exemplaires papier de l'ouvrage, *Les Entreprises en France*, sont adressés à des parlementaires.

La mission s'est attachée à consulter un certain nombre d'institutions :

– Pour le public des professionnels :

Cette catégorie couvre l'ensemble des acteurs du monde économique et social. Elle regroupe en premier lieu les enquêtés eux-mêmes, à savoir les entreprises, qui sont contributrices à la statistique structurelle *via* leurs réponses aux enquêtes et *via* l'exploitation des liasses fiscales ; leurs financeurs, publics ou privés. D'un point de vue plus institutionnel, elle compte également les partenaires sociaux du côté des employeurs (Medef, CGPME, UPI...) et les fédérations professionnelles ainsi que les organisations syndicales salariales. D'autres acteurs peuvent intervenir : par exemple le réseau des CCI, Business France pour le soutien des PME à l'international...

Ce champ semblait trop vaste à première vue pour être exploré de façon fine par la mission. Il a donc été décidé de s'en tenir prioritairement aux représentants des entreprises, en consultant de façon approfondie le Medef et quelques fédérations professionnelles (UIMM, Fédération des industries mécaniques, Fédération de la Chimie, Fédération du commerce et de la distribution, Fédération française du Bâtiment). Ces acteurs ont en effet des liens historiques avec la statistique structurelle d'entreprise, *via* les enquêtes de branche faisant l'objet d'agrément (cf. annexe 5). Ils participent aux travaux institutionnalisés dans la commission des entreprises du Cnis : ils avaient notamment contribué au groupe de travail de 2019 sur la nouvelle définition de l'entreprise, et sont également partie prenante des commissions des comptes sectorielles. Il s'agit d'un public averti, utilisateur des comptes nationaux et des données sectorielles, uniquement à partir des informations publiées sur le site *insee.fr*. Il a donc semblé important de le mobiliser en priorité.

Même si les représentants de salariés n'ont pas été directement interrogés, de nombreux interlocuteurs ont signalé leur intérêt pour des données de cadrage sectorielles, dans le cadre de la préparation des négociations salariales de branche. Les taux de marge sectoriels sont particulièrement scrutés par l'ensemble des partenaires sociaux.

Enfin, de façon ponctuelle et indirecte, les entretiens ont pu faire émerger l'intérêt des entreprises elles-mêmes pour les données et publications de l'Insee. D'ailleurs, dans l'étude de lectorat de l'« Insee Références », sur les 304 répondants, 11 % se déclaraient chefs d'entreprise, et les répondants qui consultent

les publications sur les entreprises pour des raisons professionnelles (144) travaillent à 62 % dans le secteur privé. Ce public nous paraît ainsi constituer une cible potentielle pour la statistique structurelle d'entreprise.

– Pour le public des experts :

(i) Au sein des administrations, sont distingués les usages internes à l'Insee et au SSP, à des fins de production et de diffusion d'informations économiques. La statistique structurelle d'entreprise est un *input* majeur des comptes nationaux et est également utilisée par d'autres SSM pour des travaux de production et de diffusion propres. Ont été interrogés la DSE, le Département des Comptes nationaux à la Dese, et quelques SSM (Agriculture, Service des Données et des Études Statistiques du Ministère de la Transition écologique, ou les Douanes).

La Banque de France, d'une part, contribue à l'élaboration des comptes nationaux *via* les statistiques sur les échanges de services, les investissements étrangers, et la balance des paiements, et d'autre part dans l'Observatoire des Entreprises, produit un panorama des entreprises, à partir des liasses fiscales.

Les administrations sont également utilisatrices des statistiques structurelles pour produire des études ou communiquer des informations à leurs parties prenantes. Ont été interrogés le DSS à la DSE, coordinateur de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, le D2E à la Dese, la Direction Générale du Trésor, la Direction Générale des Entreprises, France Stratégie, qui possèdent des accès aux bases de données mises à disposition par le CASD. Certains services ministériels, non SSM, sont également utilisateurs des informations publiées par l'Insee sans accès aux données individuelles (c'est le cas par exemple des services sectoriels de la Direction Générale des Entreprises ou du Ministère de la Transition écologique).

(ii) Pour les institutions qui produisent des études économiques, ont été interrogés le Conseil d'Analyse Économique, l'OFCE, le CEPII, ou Rexecode. Deux services économiques d'institutions financières (AXA et Allianz) ont également été testés. La mission n'a pas couvert les *think tanks* comme la Fondation Jean Jaurès ou l'Institut Montaigne.

(iii) Pour les institutions internationales, une revue du site d'Eurostat a été effectuée (cf. partie 1), et un entretien a eu lieu avec l'OCDE.

(iv) Pour les chercheurs enfin, le rapport de l'Inspection générale de 2021 avait recueilli *via* un questionnaire les appréciations et les besoins des utilisateurs des bases de données du CASD, et produit un état des lieux détaillé (cf. encadré 2). Pour cette raison, la mission n'a pas reproduit une démarche identique vis-à-vis de ce public, a repris les principales conclusions du rapport de 2021, en l'enrichissant de quelques compléments recueillis au fil des entretiens, notamment ceux avec le CASD, le Conseil d'analyse économique ou le CEPII, et avec Philippe Askenazy.

En conclusion, la typologie proposée est proche de la manière dont l'Insee qualifie ses publics sur son site internet : « L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations statistiques sur l'économie, la société et les territoires français. Ces informations intéressent les pouvoirs publics, les administrations, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux, les entreprises, les médias, les chercheurs, les enseignants, les étudiants et les particuliers. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions ». Elle affine certaines catégories de publics, professionnels et experts, cibles privilégiées de la statistique structurelle d'entreprise. La partie suivante présente les enseignements des entretiens réalisés avec ces publics.

Chapitre 3 : Professionnels et experts : une utilisation forte et des attentes

La mission a conduit des entretiens pour cerner l'appréciation que porte le public des professionnels et des experts sur l'offre de l'Insee. Elle a ainsi interrogé une vingtaine d'organismes, organisations professionnelles ou des centres d'étude et d'expertise (la liste des personnes consultées figure à l'annexe 2).

Cette partie présente une synthèse des entretiens, en envisageant successivement les différents compartiments de l'offre de l'Insee : les bases de données individuelles, les données agrégées publiées sur le site, les publications et notamment l'« Insee Références », *Les entreprises en France*.

3.1 Les bases de données individuelles

Les interviews des différentes institutions ayant accès au CASD, et de quelques chercheurs, sont venues compléter les résultats de l'enquête conduite auprès des chercheurs dans la mission de l'Inspection générale de 2021 (cf. encadré 2).

3.1.1 La richesse des données individuelles et l'assistance du CASD et des producteurs plébiscités

Les interlocuteurs interrogés sont très positifs sur les bases de données individuelles sur les entreprises mises à disposition par le CASD, et l'intérêt qu'elles représentent pour les travaux de recherche : « C'est unique, sans équivalent dans les autres pays ». Avec aujourd'hui 400 projets actifs, et une centaine de publications, la base FARE est la source plus utilisée par les chercheurs et des organismes : elle apparaît ainsi en tête des bases de données disponibles sur le site du CASD. Les accès à FARE permettent un accès à l'ensemble du fichier et à ses millésimes.

Un usage mis en avant pour les données individuelles est la possibilité d'apparier les sources au niveau individuel, sur la base du SIREN, par exemple le projet « Bozio » faisant le lien avec les statistiques structurelles d'entreprise et leur actionnariat, ou encore les rapprochements opérés avec les données des douanes (DGE).

Les services ministériels ayant accès au CASD vont directement à cette source pour procéder à leurs propres exploitations. Ainsi, la DGE utilise les données individuelles des fichiers FARE pour réaliser des chiffrages de dispositifs d'aide aux entreprises et calibrer les montants d'aide (nombre d'entreprises concernées, montants à dépenser). Le Sdes produit un « Bilan annuel des transports » avec une partie sur les entreprises du secteur, qui contient quelques tableaux sur les entreprises profilées (partie 5), à partir d'Esane, et des données sur la démographie des entreprises (Sirene). Le Sdes exploite également différentes sources, notamment les ESA, pour décrire le secteur de la construction, à un niveau fin (construction de logements individuels et collectifs, gros œuvre, rénovation, nature des travaux, type de clientèle). Le SSM du Ministère de l'Agriculture est partie prenante au processus de production. Par convention avec le Psar de Toulouse, il exploite par ailleurs le fichier de données individuelles localisées FARE-Flores, pour produire des informations régionales ou sectorielles détaillées (par exemple les filières laitières).

De façon générale, les différentes notions sont bien comprises, unités légales, entreprises au sens de la LME, profilage. Avec le temps, les effets d'apprentissage ont joué et les gros laboratoires universitaires savent

désormais manier les liasses fiscales, se sont organisés pour transmettre le code, les outils fonctionnels pour nettoyer les données (Institut des Politiques Publiques, Conseil d'Analyse Économique).

Les utilisateurs des services du CASD sont également très satisfaits de l'interface avec le CASD et les producteurs. L'assistance aux utilisateurs s'organise en deux niveaux : des réponses de premier niveau prises en charge par le CASD (accès aux fichiers, renvoi vers des définitions) ; puis des réponses aux questions plus complexes sont prises en charge par les correspondants métiers, notamment la DSE. « Il est facile de monter des réunions avec les producteurs ». Les webinaires de présentation sont également très utiles. Ainsi, une session de formation sur les bases de données d'entreprises (Esane-FARE-FICUS), organisée en 2023 pour les utilisateurs, en cours et potentiels, a rencontré un grand succès, avec 130 personnes connectées et de nombreuses questions posées.

3.1.2 Quelques bémols et suggestions

3.1.2.1 Mieux guider les utilisateurs des fichiers FARE dans leur exploitation des données individuelles

Même pour des chercheurs chevronnés, les données d'entreprises sont d'un maniement complexe et nécessitent une bonne connaissance des concepts économiques et de la comptabilité d'entreprise. Leur prise en main peut requérir un investissement important, notamment sur Esane (« Je travaille avec un doctorant de l'Insee, mais cela reste mystérieux »). Mais cet investissement peut être vu positivement, car il permet d'acquérir une vraie compréhension des données (« Cela oblige à se poser des questions, on devient de vrais experts »).

Une documentation des données individuelles volumineuse est mise à disposition des chercheurs sur leur espace sécurisé. Mais elle est souvent réalisée en recopiant la documentation de l'année précédente. Il n'y a pas de *versioning* permettant de repérer rapidement les modifications d'une année à l'autre.

À partir des données individuelles, il peut être difficile de retrouver les agrégats publiés sur le site, car l'Insee utilise des filtres d'ajustement spécifiques. Il pourrait être utile, à l'instar de ce qui peut exister pour les DADS, de mettre à disposition des utilisateurs des programmes basiques, écrits en R ou dans un autre langage, de manière ce qu'ils puissent appliquer les filtres de la même façon que l'Insee. De même, tout ce qui peut favoriser le partage d'expérience entre utilisateurs serait apprécié.

3.1.2.2 Des difficultés à exploiter la dimension temporelle des données

Les personnes interrogées soulignent les difficultés à reconstituer des données longitudinales sur longue période. Cette reconstitution se heurte aux changements de méthodes successifs (notamment dans l'enquête sur les liaisons financières), ou de nomenclatures (pour le changement de 2008, l'Insee avait fourni les tables de passage). Sur les unités profilées, il y a une cohérence sur les grandes entreprises, mais on ne sait pas consolider les groupes avant FARE. « Il y aurait un intérêt à construire des panels longs, notamment pour suivre les questions de politique industrielle ».

3.1.2.3 Une comparaison avec FIBEN et FARE pas toujours à l'avantage de cette dernière

La principale limite du fichier de données individuelles FARE est son arrivée tardive, à l'automne de l'année $n+2$. Cela peut être un inconvénient pour les institutions qui ont besoin de caler les données au plus près de l'actualité. Ainsi, la DGE travaille aujourd'hui comme la Banque de France sur les liasses fiscales de 2022, qui sont disponibles depuis l'été 2023, mais avec une exigence de qualité moindre. Mais les données Esane pour 2022 ne seront publiées qu'en octobre 2024.

Par ailleurs, des imputations de chiffre d'affaires sont réalisées dans FARE pour les entreprises de petite taille, ce que ne fait pas la Banque de France qui ne redresse pas les données pour la construction de la base FIBEN. Mais la base FIBEN peut permettre de mieux cerner les entreprises en difficulté, en repérant les entreprises qui n'ont pas enregistré de chiffre d'affaires une année donnée, et être ainsi plus proche d'une certaine réalité économique. Cette difficulté à identifier les entreprises « vivantes » ou « dormantes » (« SIREN dormants »), dans un contexte de mutations rapides du tissu productif, a été soulignée dans le cadre du comité Coeuré, de suivi et d'évaluation des mesures de soutien aux entreprises pendant la crise Covid. Sur cette question, « il faudrait des statistiques labellisées Insee ».

3.1.2.4 Mieux valoriser les appariements.

Il y aurait également un intérêt à valoriser les travaux d'appariement entre bases de données. Ainsi, dans le cadre du comité sur l'évaluation de la réforme de l'ISF, l'appariement entre les bases de données entreprises et ménages ont nécessité 18 mois de travail, pour l'étude réalisée par l'Institut des Politiques Publiques (Bozio). Elles permettent par exemple de récupérer les impôts payés par les actionnaires. La valorisation de ces travaux pourrait se faire à deux niveaux : d'abord mettre les bases constituées à partir des appariements à disposition des chercheurs dans le CASD. Mais au-delà, l'Insee pourrait les valoriser, en rétroaction vers le processus de production, ou sous forme d'études descriptives plus « grand public ».

Encadré 2 – La consultation des chercheurs dans le cadre de la mission de 2021

Dans le cadre de la mission de l'Inspection générale de 2021, la direction du CASD a réalisé en janvier 2021 une enquête auprès des responsables de projets utilisant la source Fare. Un questionnaire a été envoyé à 786 personnes. Seules 36 réponses se sont révélées exploitables, les répondants étant issus soit de l'université/recherche (26, dont 10 laboratoires de recherche étrangers), soit des administrations et institutions (10).

Les points forts relevés sont l'exhaustivité des données, comparées aux données privées ou aux sources issues d'enquêtes, ainsi que le détail des données et le nombre important de variables, et la possibilité d'apparier ces données avec d'autres sources. Les utilisateurs se servent des fichiers sur longue période, souvent depuis 2008, pour réaliser des études longitudinales. Les usages sont nombreux : évaluations des politiques publiques ou fiscales en faveur des entreprises, analyse des performances des entreprises, estimation de la productivité, calcul de fonctions de production, relation entre le marché du travail et les salaires, performances à l'exportation.

Les difficultés mentionnées concernent la prise en main des données, avec un coût d'entrée élevé, et leur relatif manque de fraîcheur. Les utilisateurs souhaitent une documentation mieux structurée et plus détaillée et que les changements de méthode ou de nomenclature soient davantage documentés, notamment lorsqu'il y a des ruptures. En matière de profilage, ils indiquent que les méthodes ont varié dans le temps et ils souhaitent disposer d'une méthodologie complète et cohérente, notamment avec les normes comptables utilisées.

3.2 Les données agrégées

3.2.1 Trois usages principaux

L'ensemble des interlocuteurs consultés connaissent et utilisent les données agrégées de l'« Insee Résultats », pour trois usages principaux :

3.2.1.1 *Un ancrage pour les travaux sur données individuelles*

Sans surprise, les données agrégées sont moins consultées par les chercheurs disposant d'un accès direct aux bases de données du CASD, qui préfèrent recalculer directement les grandeurs économiques sur les fichiers de données individuelles. Mais certains services de la sphère publique, qui travaillent sur les données individuelles du CASD, utilisent également les données agrégées mises en ligne sur le site, pour vérifier la cohérence avec les informations issues des bases individuelles (DGE, France Stratégie, OFCE). Le Conseil d'Analyse Économique a également utilisé les données agrégées pour caler l'échantillon de données du Crédit Mutuel.

Un usage analogue a été signalé par les équipes d>Allianz : même si la société travaille à partir des données qu'elle collecte directement auprès de ses clients, les données agrégées d'Esane permettent d'opérer un calage d'ensemble de certains indicateurs : nombre d'entreprises exportatrices, démographie d'entreprise.

3.2.1.2 *Une base pour des évaluations de mesures de politique économique*

Plusieurs institutions réalisent des évaluations de mesures sectorielles de politique économique à partir des données agrégées. Ce type d'usage se présente dans la sphère des fédérations professionnelles, à Rexecode, et dans certains services ministériels. Par exemple, la DGE effectue des calibrages rapides de mesures sur les agrégats de l'« Insee Résultats », sur la maille fine de la nomenclature en 700. La Fédération du Commerce et de la Distribution a cité l'exemple de la mission de l'Assemblée Nationale sur les rentes, et a, à partir des données agrégées, travaillé sur le modèle d'affaires de l'alimentation. La Fédération des Industries Mécaniques a pu simuler rapidement pendant la crise énergétique l'impact de la hausse des prix des matières premières énergétiques sur le secteur. « La force de cette base, c'est que tout le monde se cale et accepte le timbre de l'Insee ».

3.2.1.3 *Des chiffres qui font foi dans le débat public*

Plusieurs utilisateurs mentionnent qu'ils vont récupérer les données agrégées pour répondre aux questions de leurs « clients ». Dans les fédérations professionnelles, il s'agit de mettre en perspective les données du secteur ou de permettre à certaines entreprises adhérentes de se positionner par rapport à leur environnement. Ainsi à l'UIMM, dans la communication interne les grands agrégats du secteur de la métallurgie sont tirés directement des données de « Insee Résultats » (45 000 entreprises, 1,6 million de salariés, chiffre d'affaires à l'export, etc.). L'« Insee Résultats » permet ainsi de disposer de chiffres « estampillés Insee », qui ne proviennent pas de données privées ou d'adhérents professionnels. Allianz mentionne également l'extraction ponctuelle d'informations pertinentes pour des éclairages sur certains secteurs et territoires à l'attention de clients (par exemple, cadrage réalisé pour une coopérative agricole des Pays de Loire).

Les administrations utilisent également les données agrégées pour répondre rapidement aux demandes des cabinets ou de la presse. Les services ministériels sectoriels qui n'ont pas l'accès au CASD (à la DGE ou au Ministère de la Transition écologique notamment) y ont recours, pour vérifier des ordres de grandeur dans le cadre de leur dialogue avec les fédérations professionnelles qui ont leurs propres sources d'information.

Ce qui compte pour les interlocuteurs consultés, c'est qu'il s'agit de données publiques et accessibles, qui constituent dans le débat public des références incontestables, « un juge de paix ». Ce statut des chiffres de l'Insee a été souligné à de nombreuses reprises lors des entretiens. « C'est vrai que les chiffres sont un peu datés, avec deux ans de décalage, mais l'essentiel est que le chiffre soit tamponné Insee ».

À noter, certains organismes utilisent sur les entreprises d'autres bases de données que la statistique structurelle d'entreprise de l'Insee. Rexecode, certaines fédérations professionnelles, le CEPII, mentionnent

avoir recours à la base payante « Diane » (« *Detailed Information for the economic analysis of companies* »), données collectées par les tribunaux de commerce Infogreffe pour toutes les entreprises françaises qui publient leurs bilan et comptes de résultat. Cette base offre des données fines et granulaires par taille et catégories d'indicateurs, et de façon relativement rapide (à l'été n+1, pour les premiers indicateurs sur l'année n). Les exemples d'utilisation cités sont : la dynamique des ETI, des considérations sur le partage de la valeur (quelles sont les entreprises de moins de 50 salariés qui font un bénéfice de plus de 1 % de leur chiffre d'affaires). On peut observer que les règles du secret statistique peuvent conduire à des situations paradoxales : « Toutes les données de sociétés pétrolières sont disponibles dans Diane alors qu'on ne trouve pas le secteur dans les publications issues d'Esane ». Dans le domaine de la statistique d'entreprise, la notion de secret statistique demanderait ainsi à être requestionnée, sachant qu'une partie de l'information est accessible pour les entreprises qui publient leurs comptes.

Enfin, un interlocuteur a indiqué disposer d'abonnements à partir des bases de données macroéconomiques, sur un champ mondial, et de ce fait ne jamais avoir besoin d'aller sur le site de l'Insee. Il s'agit d'une pratique fréquente dans le secteur financier : « La plupart des gens ne sont pas sur le site Insee ». Ces bases de données comportent en outre des outils de visualisation rapide, ou d'analyse des données, ou même d'économétrie. La mission n'a pas étudié les correspondances qui peuvent exister entre la statistique structurelle d'entreprise et les fournisseurs de données privées.

3.2.2 Une très grande satisfaction des utilisateurs au regard de la richesse des données

Globalement une très grande satisfaction émerge de la consultation des utilisateurs, sur la richesse des informations produites par l'Insee sur le tissu productif : « L'appareil statistique français est très bon » ; « Les travaux pendant la pandémie ont été uniques en Europe, et remarquables » ; « Les données mises sur le site sont très précieuses, détaillées, fiables et assez récentes ».

La granularité sectorielle des données publiées (environ 700 secteurs), est saluée. On a ainsi recensé des usages du niveau le plus fin de la nomenclature, notamment dans les fédérations professionnelles (le taux de marge de la coutellerie) (« c'est très bien fait, le niveau de détail est dément »);

Le niveau de détail des fichiers Esane est « impressionnant mais sous-utilisé et sous-exploité, je ne l'ai découvert que grâce aux liens que vous nous avez envoyés. Dans le débat sur Total et sa base taxable en France, je n'avais pas conscience que l'on pouvait trouver autant d'informations exploitables dans le secteur cokéfaction/raffinage. »

Les informations sur la structure du tissu productif sont également beaucoup utilisées, notamment les dimensions de taille et de catégories d'entreprises, que ce soit pour le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée ou le nombre de salariés par classe. Les données permettent notamment d'étudier les évolutions propres aux PME, préoccupation forte dans le débat public : quelle est la croissance du nombre des entreprises liée à la dynamique des PME, quelle est la contribution de l'activité des PME à la croissance de l'emploi. La fourniture par l'Insee de données les ETI, dans le cadre du plan « Nation ETI », a également été citée lors des entretiens.

La complémentarité entre les données de la statistique d'entreprise et celles de la comptabilité nationale est comprise et maîtrisée par les interlocuteurs consultés : « Les données structurelles d'entreprise apportent une information supplémentaire par rapport aux comptes de branche car elles renseignent sur les comportements des entreprises, rendent compte de l'hétérogénéité, avec des concepts propres à l'entreprise. Elles seules permettent de répondre à des questions essentielles pour la compréhension du tissu productif comme : qui tire l'investissement et l'emploi aujourd'hui, les grandes ou les petites entreprises ? Où vont les aides de politique économique, plutôt vers les grandes ou les petites entreprises ? Quel éclairage

apporte l'approche sectorielle ou par taille d'entreprise pour comprendre la baisse actuelle de la productivité ? »

Les différentes définitions de l'entreprise, au sens de la LME ou unité légale, sont dans l'ensemble bien comprises et ne posent pas de difficultés, même si l'Insee gagnerait à être encore plus pédagogique sur ces points.

3.2.3 Des demandes fortes, sur l'accès, le format, le contenu de l'information publiée

3.2.3.1 L'accessibilité des données sur le site : un point noir

L'accessibilité des données structurelles d'entreprise sur le site *insee.fr* n'est pas aisée : ceci vient en premier pour l'ensemble des interlocuteurs consultés, et est considéré comme un problème. « On ne trouve rien sur le site de l'Insee, même en étant spécialiste ! » ; « Il faut savoir que cela existe » ; « Même Google peut s'y perdre ! » ; « Le site de l'Insee n'est pas le plus pratique du monde, c'est plus simple d'aller sur Google pour les recherches. En revanche, on trouve facilement sur le site les informations les plus fraîches » ; « Comment est-ce possible d'avoir un site aussi intéressant et aussi peu optimal ? ».

En particulier, concernant la démographie d'entreprises ou les caractéristiques des entreprises, il peut être difficile de trouver l'information. La profondeur temporelle manque : « Pourquoi ne trouve-t-on pas l'historique (les millésimes) des données ? ». « On devrait pouvoir saisir la demande dans l'onglet de recherche et tomber directement sur la série, ou des liens pour la profondeur historique ».

Une fois les données trouvées, les difficultés de téléchargement peuvent également rebuter les utilisateurs, car les possibilités ne sont pas adaptées à un public d'utilisateurs avertis, qui ont besoin de télécharger une certaine masse de données. « Le site de l'Insee est très complet sur les études, avec des formats HTML, mais pour travailler les données, ce n'est pas très *user-friendly*. Les fichiers excel sont très beaux sur le site, mais ils sont inutilisables : leur téléchargement demande un travail fastidieux de mise en forme (traitement des blancs dans les colonnes) ». Plusieurs interlocuteurs ont ainsi exprimé le besoin de télécharger directement l'ensemble des données de l'« Insee Résultats » pour pouvoir les traiter ensuite sous Excel, le format des tableaux figurant actuellement sur le site étant un « entre-deux », entre les besoins du grand public et ceux du public plus averti.

Le site d'Eurostat est ainsi jugé plus ergonomique pour le téléchargement par les utilisateurs professionnels, malgré un champ plus limité que l'« Insee Résultats » en termes de secteurs et de variables d'intérêt (« base de donnée organisée, avec les bons formats de données »). Il offre des entrées par bases de données et présente la structure des données sous forme de tableaux interactifs, ce qui permet de trouver en quelques clics les informations recherchées *via* l'arborescence du site : « Le site d'Eurostat a un look de minitel, mais il est plus accessible, offre de la flexibilité et de la souplesse pour le traitement des données, ainsi que la possibilité de faire des comparaisons internationales » ; « Eurostat est le premier concurrent de l'Insee pour les statistiques structurelles d'entreprise ».

Par ailleurs, l'OCDE et Eurostat proposent des formats de téléchargement en SDMX utiles car ils permettent des mises à jour faciles.

Revoir l'ergonomie du site, dans le sens de ce qui est proposé sur les sites OCDE, Eurostat, et Banque de France, semble aujourd'hui impératif si l'Insee souhaite s'adresser à ce public averti. Le projet Melodi de mise à disposition de cubes de données constituera une réponse adaptée aux besoins de ces utilisateurs.

3.2.3.2 La dimension temporelle, un sujet

Les données issues d'Esane sont présentées aujourd'hui pour une année donnée, avec pour certaines variables la reconstitution d'une année n-1 pro-format, permettant de calculer des évolutions entre l'année n-1 et l'année n. La position de l'Insee est que sur la statistique structurelle, du fait des changements de méthodes dans le temps, des réallocations des activités entre secteurs, la dimension temporelle n'est pas toujours pertinente ni exploitable. La statistique d'entreprise souffre également de la comparaison avec la production des comptes nationaux et des écarts d'évolution qui par essence peuvent apparaître entre les deux systèmes, même si les différences de concepts sont dans l'ensemble bien comprises et maîtrisées par les utilisateurs avertis (« On est habitués, on arrive à vivre avec, on ne vous demandera pas de réconcilier les chiffres »).

Pourtant plusieurs interlocuteurs de la mission pointent comme une faiblesse l'impossibilité de reconstituer des dynamiques temporelles, notamment dans le domaine de la démographie d'entreprises. « C'est incompréhensible, pourquoi ne sait-on pas calculer une série longue du nombre d'entreprises industrielles ? ». Pour reprendre l'exemple du taux de marge dans la coutellerie, « il serait intéressant d'avoir une série longue sur une dizaine d'années, pour donner des points de repère ». Une demande exprimée dans les entretiens est celle de disposer de séries longues, « à périmètre constant si possible ».

Les utilisateurs notent par ailleurs que les sites d'organisations internationales comme Eurostat et l'OCDE offrent aux utilisateurs la possibilité de télécharger plusieurs années, avec une pseudo-dimension temporelle qui juxtapose année après année les données de la statistique structurelle d'entreprise produites par l'Insee. Donc, même si l'Insee ne diffuse pas les données d'Esane dans la dimension temporelle, les utilisateurs trouvent ces données sur d'autres supports, et posent *de facto* les questions auxquelles l'Insee n'est pas à l'aise pour répondre. « Sur le nombre d'entreprises industrielles, les chiffres d'Eurostat interrogent : France - 50 % depuis 2000 ; Allemagne stable ; Italie -20 %, s'agit-il d'évolutions réelles, ou de problèmes de mesure, les chiffres sont-ils comparables ? ».

3.2.3.3 Une réduction des délais, un plus ?

Une deuxième limite importante, citée par de nombreux interlocuteurs, concerne la publication tardive des données d'Esane, à l'automne n+2 pour l'année n. « Aujourd'hui les données arrivent avec retard, c'est problématique dans des périodes où il se passe beaucoup de choses dans la structure du tissu productif ». « Est-il possible d'avoir une photo plus floue et plus à jour plutôt qu'une photo nette avec retard ? ».

La mission a posé la question à quelques utilisateurs de savoir à quels renoncements ils seraient prêts pour disposer de données longitudinales et/ou plus précoces : moins de variables ? Moins de secteurs ? Un pas de 5 ans au lieu d'un pas annuel ? Qualité inférieure avec une révisabilité accrue mais acceptable ? La mission a relevé qu'il ne se dégageait pas consensus sur les modalités d'un raccourcissement des délais de diffusion et les renoncements à consentir. Les points de vue et les besoins des utilisateurs interrogés sont divers, concernant notamment sur la granularité sectorielle – certains se contenteraient d'un nombre réduit de secteurs en première publication, d'autres non.

3.2.3.4 La dimension régionale, un besoin

Plusieurs interlocuteurs, dans les fédérations professionnelles ou certaines organisations ont fait part de leurs besoins en matière de statistiques d'entreprises localisées.

Il s'agit le plus souvent de disposer de statistiques à un niveau régional.

Ainsi, la Fédération française du Bâtiment a explicitement exprimé le souhait de disposer d'une ventilation par région des principaux résultats agrégés. D'autres institutions, comme le CEPII ou la DG Trésor, ont

mentionné l'intérêt de mieux exploiter la dimension territoriale des données, en lien avec les préoccupations croissantes de politique publique dans ce domaine.

3.2.3.5 Exploiter davantage l'hétérogénéité, une opportunité

Pour plusieurs interlocuteurs, la richesse de la statistique structurelle d'entreprise réside surtout dans la dispersion individuelle des indicateurs économiques, dimension pas assez exploitée aujourd'hui dans la diffusion des données agrégées, même si on trouve quelques éléments de distribution dans l'« Insee Références ». Certes, l'hétérogénéité individuelle est exploitée par les chercheurs sur les bases de données du CASD, mais plusieurs interlocuteurs verraient une utilité à ce que soient publiés davantage d'indicateurs de distribution sur certains agrégats, au-delà de la moyenne (quantiles, variance).

« Les éléments de dispersion sont fondamentaux dans l'analyse des tendances actuelles : plus il y a de chocs importants, plus il y a de dispersion. Cette notion est désormais bien appréhendée au niveau des ménages, elle peut l'être davantage pour les entreprises. La publication par l'Insee de produits intermédiaires par rapport à l'exploitation des données individuelles, d'indicateurs de dispersion rassurera. »

3.3 Les publications et l'« Insee Références », *Les entreprises en France*

3.3.1 l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, est connu et utilisé, ainsi que l'ensemble des autres publications

« L'objet est connu, comme *France, portrait social* ». Quasiment tous les interlocuteurs trouvent une utilité aux informations contenues dans l'ouvrage (seules deux personnes ont mentionné ne pas l'utiliser en raison du caractère trop daté des données, et une autre utilise directement les données agrégées sur le site plutôt que l'« Insee Références »). Ils connaissent et lisent en général les autres publications de l'Insee sur les entreprises (Insee Première, Insee Analyses, Insee Focus).

Certains sont destinataires de l'exemplaire papier et apprécient de l'être. « On est très contents de recevoir l'ouvrage ». D'autres téléchargent directement le pdf sur le site *insee.fr*. Une personne, jeune chargé d'études, a acheté l'ouvrage papier sur ses deniers : « Pour un public non spécialiste des données d'entreprise, qui sont complexes, il permet de diminuer le coût d'entrée, et permet une démocratisation des concepts ».

La prise en main de l'ouvrage s'effectue diversement selon les interlocuteurs : certains le survolent pour repérer les tableaux, fiches ou informations utiles, (« En feuilletant l'« Insee Références », je peux voir rapidement quelles sont les informations intéressantes »), d'autres le lisent intégralement (« Je suis une lectrice assidue des publications de l'Insee et je lis très attentivement l'« Insee Références », *Les entreprises en France* »).

Selon les thèmes d'intérêt, les lecteurs se tournent vers les fiches thématiques et les fiches sectorielles, ou les dossiers (avec la possibilité d'extraire les données sur Excel). En particulier, les fiches thématiques, qui fournissent des informations par taille et catégorie d'entreprise, sur la mondialisation, sur la fiscalité, ont été citées spontanément lors des entretiens, de même que les dossiers sur la productivité en 2022, puis sur l'énergie de 2023, très appréciés. Plusieurs interlocuteurs soulignent ainsi le caractère « tout en un » de l'ouvrage.

Les usages de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, sont en effet multiples, et certains sont identiques à ceux de l'« Insee Résultats » :

- Les fiches sectorielles peuvent être utilisées pour caler des traitements réalisés sur les données individuelles du CASD : « Le document fournit des repères », « C'est un référentiel ».
- L'« Insee Références » permet de disposer très rapidement d'éléments de cadrage pour répondre à des demandes simples ne demandant pas de traitements particuliers (chiffres-clés, données sur la démographie des entreprises) : « Les chiffres sont clairs, millésimés et estampillés Insee ». « Il est beaucoup utilisé pour et par les cabinets, car il permet de trouver des chiffres référencés et de s'épargner débats et questions. ».
- Plusieurs interlocuteurs soulignent enfin l'importance des études publiées, en tant qu'« études-mères » : les études montrent comment exploiter les données et fournissent des pistes méthodologiques pour les répliquer : « Cela montre qu'on peut faire » ; « L'Insee Références a une dimension de « vente liée » : fiches thématiques et pack études ».

En conclusion, les lecteurs interrogés sont très satisfaits de l'« Insee Références » : « C'est un signal de qualité. L'Insee s'engage sur les chiffres ». Ils soulignent que le domaine de l'entreprise est moins accessible et plus complexe à appréhender, et que dans ce contexte, le fait que l'Insee dise ou écrive le chiffre est important pour bien interpréter l'information contenue dans les données. Ils saluent également l'effort de pédagogie et la clarté du document : « C'est directement utile pour les cours ! »

Peu de demandes spécifiques ont été formulées sur la structure et le contenu du document, si ce n'est de renforcer encore davantage la pédagogie sur les concepts, notamment les notions d'entreprise et d'unités légales ou de renforcer sa ligne éditoriale : « Le document est super, mais il n'est pas éditorialisé. Les fiches thématiques sont à plat ».

3.3.2 La nécessité de disposer d'informations mieux connectées au débat de politique économique et suivies dans le temps.

Sur les évaluations de politique économique, certains utilisateurs ont du mal à se repérer entre les informations sur les entreprises disponibles dans différents canaux (par exemple le comité Coeuré ou d'autres comités d'évaluation du CICE, des mesures prises pendant la crise Covid). « Il y aurait un intérêt à ce que l'Insee fournisse quelques statistiques de base pour ancrer le débat public. Par exemple, où sont passés les 54 Md€ du plan de relance ».

Les concepts et regroupements ne sont pas toujours stables dans le temps dans les tableaux ou la publication *Les entreprises en France*. Parfois une information très intéressante peut être donnée une année et disparaître l'année suivante. Ainsi dans leurs travaux récents sur les seuils, le Medef et Rexecode se sont référés à une publication de 2016 qui ventilait les entreprises par tranche d'effectifs de 10 salariés ([0-10] [10-20] etc.) mais cette décomposition n'a pas été publiée depuis lors. Autre exemple, le nombre d'entreprises par catégorie (microentreprises, PME, ETI, grands groupes) avait été publié en 2022 mais cette décomposition a disparu en 2023, l'Insee ayant regroupé les ETI et les grands groupes sur son site. Les microentreprises regroupent les TPE et les entrepreneurs individuels. Enfin, sur le site sirene.fr, les données mises à disposition en *open data* prévoient la possibilité de choisir parmi trois catégories d'entreprises (PME/ETI/GE), mais n'isolent pas les TPE.

De même, sur la fiscalité des entreprises, certains utilisateurs souhaiteraient davantage d'informations : « L'information est lacunaire et manque de cohérence. À titre d'exemple, on trouve les principaux impôts dans les rubriques de la comptabilité nationale, et de façon plus détaillée dans les *Principle Trends*

d'Eurostat. En revanche cette information n'est pas disponible par secteur et taille d'entreprise. La fiche de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, établit cette décomposition (quel est le montant d'impôt sur les sociétés payé par l'industrie, ou par taille d'entreprise), mais ne le fait pas pour l'ensemble des impôts des entreprises. Sur un sujet aussi sensible politiquement que la fiscalité des entreprises, le débat gagnerait à la mise à disposition d'une vision consolidée et d'une information complète, factuelle et systématique de la part de la statistique publique, avec des informations qui s'emboîtent bien ».

Enfin, plusieurs interlocuteurs ont marqué un certain étonnement à l'hypothèse d'un arrêt définitif de l'ouvrage « Insee Références », *Les entreprises en France*, dans sa forme actuelle. D'abord pour des raisons pratiques : « Si on trouve la même information quelque part sur le site, pourquoi pas, mais le document est important ». « En l'état actuel de la présentation des informations sur le site, la suppression du document de référence risque d'accroître la confusion ». Mais aussi dans une perspective de long terme : « Vous allez rendre malheureux les futurs historiens de l'économie. Cette dimension du temps long, de millésimes, d'archives de la donnée est très importante et c'est un élément du service public. La collection « Insee Références » fournissait des repères dans le temps. Qui pourra répondre demain, dans des décennies à la question : quel était l'état du tissu productif en 2024 ? Attention à ne pas céder à des effets de mode ».

Chapitre 4 : Le diagnostic

Cette partie présente les constats et recommandations que la mission est amenée à formuler à partir des informations recueillies.

4.1 La pertinence de l'offre confirmée

4.1.1 L'ensemble des utilisateurs plébiscitent la richesse et la qualité des statistiques structurelles d'entreprise

4.1.1.1 Des internautes aux enseignants, une offre adaptée malgré la complexité du domaine

Comme il a été vu au chapitre 2, les attentes du grand public sont captées à la fois par les enquêtes génériques régulières sur *insee.fr* mais aussi par des enquêtes spécifiques de lectorat, comme cela a pu être le cas dans l'étude qui a amené le passage de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, vers un espace thématique dédié sur le site web. La presse et les journalistes sont régulièrement scrutés, notamment *via* les bilans des conférences de presse ou des petits déjeuner de presse. Enfin, des réflexions existent régulièrement, à la direction générale et en région, pour le public scolaire dans la suite de l'orientation du moyen terme 2025 « aller vers tous les publics ».

L'attention portée à ses différents publics a orienté l'offre existante en ligne. Si la complexité du domaine, soulignée par de nombreux interlocuteurs, reste un frein, l'offre sur le domaine des statistiques structurelles d'entreprise trouve un public à l'occasion de certaines publications, sur la démographie d'entreprises, sur des impacts territoriaux et sur des filières, notamment en région.

Par ailleurs, certains enseignants utilisent le matériau disponible en ligne pour des cours.

Pour l'ensemble de ces publics, l'offre telle qu'elle existe et telle qu'elle est prévue d'évoluer semble adaptée. Il faudra suivre les consultations du nouvel espace thématique, en s'assurant qu'il soit facilement repérable et accessible.

4.1.1.2 Le monde de la recherche satisfait

Les chercheurs, utilisateurs du CASD, ont été interrogés *via* la précédente mission de l'Inspection générale de 2021 et des compléments ont été recueillis par la présente mission. Ils utilisent ces données et s'ils émettent des souhaits de compléments ou d'améliorations, la tonalité reste très positive.

4.1.1.3 Des publics ciblés, professionnels et experts, satisfaits mais exigeants

Ces publics, que ce soient les professionnels (fédérations, organisations syndicales, entreprises, institutions financières...) ou les experts (France Stratégie, Conseil d'Analyse Économique, OFCE...) ont été peu couverts par l'Insee ces dernières années, dans les réflexions sur l'évolution de l'offre. Ils ont été en revanche au centre des entretiens de la mission.

Ces publics n'ont pas toujours accès aux données individuelles, mais ils sont surtout les premiers utilisateurs des données agrégées, disponibles essentiellement sous le format des « Insee résultats » sur le site. Ils sont également des lecteurs minutieux de tout ou partie des publications, qu'ils connaissent en général très bien. Ils ont un rôle particulier, d'élaboration de leurs propres études, de rediffusion de l'information vers leurs

propres interlocuteurs (adhérents des fédérations professionnelles, clients entreprises, cabinets et décideurs publics), et à jouer ainsi un rôle de « caisse de résonance » des productions de l'Insee. C'est ainsi toute une dimension d'écosystème qu'il est important de prendre en compte, notamment pour la Direction des statistiques d'entreprises. Avec un nombre réduit d'interlocuteurs, cette dimension « B2B » est une caractéristique singulière de cette activité.

Pour cette raison, la mission a investi plus particulièrement sur les constats et les attentes de cette population et considère qu'il est important de les prendre en compte.

Ces experts et professionnels ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité et à l'utilité de ces informations. Ils soulignent particulièrement le niveau de détail fin qui caractérise les données, les rendant précieuses pour une analyse approfondie. De plus, ils mettent en avant l'importance de s'appuyer sur des données labellisées par l'Institut, considérant cette labellisation comme un gage de fiabilité et de crédibilité essentiel pour leurs travaux issus de ces données. (cf. Chapitre 3 :)

4.1.1.4 Des données fiables et de référence

La quasi-totalité des utilisateurs rencontrés soulignent le caractère essentiel du « tampon Insee » qui représente un gage de fiabilité et une référence. Le travail sur la qualité est souligné, jusqu'à apparaître comme élément sur lequel il est possible d'arbitrer pour réduire les délais de mise à disposition des données : « si on a un peu moins de précision mais des délais plus courts, c'est acceptable compte tenu de la fiabilité des données mises à disposition ».

4.1.1.5 Un degré de détail reconnu et indispensable

La disponibilité des données au niveau NAF 732 est fortement appréciée par les utilisateurs rencontrés. Les fédérations professionnelles apprécient particulièrement la possibilité d'avoir des données en sous-classes et considèrent même que ce niveau est indispensable pour le service qu'ils souhaitent rendre à leurs adhérents, souligné par exemple sur la disponibilité du taux de marge pour la coutellerie.

4.1.2 Les évolutions actuelles vont en grande partie dans le sens de l'amélioration de la satisfaction des publics

4.1.2.1 Une adaptation continue de l'offre éditoriale aux évolutions des usages

Ces dernières années, l'Insee a mis en œuvre des évolutions et innovations dans son offre éditoriale et dans la mise à disposition d'informations vis-à-vis du public, en lien avec les mutations de la demande et des usages.

Ces innovations se sont déployées dans l'offre éditoriale notamment avec le lancement de « l'Essentiel sur... » une région et de « l'Essentiel sur... » une thématique, des outils de *datavisualisation*, mais aussi avec de nouvelles fonctionnalités et des infographies intégrées dans les collections nationales et régionales. Elles visent à rendre un meilleur service aux utilisateurs, à proposer une offre adaptée à une plus large gamme de publics – du plus novice au plus expert –, en lien avec l'évolution de leurs pratiques de lecture sur le web et d'accès à l'information.

La statistique structurelle d'entreprise bénéficie, comme les autres domaines de la production statistique, de cet effort d'accessibilité et de lisibilité des informations.

4.1.2.2 Un espace « Entreprises » mieux référencé

En particulier, la création au sein du site *insee.fr* d'un espace « Entreprises » dédié va accroître la visibilité et la cohérence des données et des travaux sur les entreprises, qui étaient jusqu'à présent disséminés à travers le site. Ce projet sera mis à la disposition du public d'ici la fin de l'année 2024.

La mission a eu accès au projet de maquette, et a ainsi pu visualiser concrètement les évolutions envisagées du site (cf. Annexe 6). Le futur espace thématique « Entreprises » s'organise ainsi autour de plusieurs rubriques, de l'actualité immédiate (« À la une ») mettant en valeur les dernières publications, à une rubrique pédagogique (« En première approche »), puis les publications organisées par thème, une rubrique « Données » et enfin les « Sources et méthodologies ».

L'espace thématique « Entreprises » sera plus didactique, avec la présentation des « Essentiels sur... les entreprises » comprenant des chiffres-clés, des infographies, des questions. Sont en cours de préparation plusieurs vidéos pour clarifier certains concepts, avec des illustrations concrètes (projets évoqués : les différents niveaux d'observation, les différents concepts d'entreprise au sens de la LME et unités légales, la démographie des entreprises, le poids de l'industrie selon la vision secteur ou la vision branche).

Par ailleurs, s'agissant de certains thèmes ou secteurs, on peut noter des efforts importants d'organisation de l'information. C'est le cas notamment pour le tourisme, avec une page d'entrée dédiée qui met en évidence les études et les renvois vers les données. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport à la présentation actuelle.

4.1.2.3 Avec les hypercubes de données (projet Melodi), une accessibilité des données qui va s'améliorer

À de très rares exceptions, les utilisateurs experts et professionnels que la mission a rencontrés ont souligné l'extrême difficulté d'utilisation du site de l'Insee.

La solution de contournement la plus fréquente est de préciser sa demande sous Google qui arrive dans la majorité des cas à orienter l'utilisateur.

La mission est consciente que ce n'est pas dans le cadre de ce rapport que peut être abordée l'ergonomie générale du site web actuel de l'Insee. Il semble en revanche nécessaire de guider des utilisateurs particuliers, tels que les fédérations professionnelles, pour leur rendre plus facilement accessibles les données dont elles ont besoin.

À terme, il semble néanmoins nécessaire de se réinterroger sur l'accessibilité des données sur le site. Les utilisateurs rencontrés par la mission utilisent majoritairement le site d'Eurostat pour accéder aux données. Ce simple constat doit interroger l'Institut. La mise en place de Melodi est peut être un élément permettant d'améliorer cet accès, mais il paraît *a minima* nécessaire de suivre régulièrement l'avis des utilisateurs sur cet aspect.

La mission a examiné l'état de l'offre existante sous Melodi. Ce projet semble pouvoir répondre à une partie des critiques concernant l'accessibilité aux données agrégées. Il reprend les principes de navigation dans les bases de données existantes sur d'autres sites d'INS et permet, de ce que la mission a pu constater sur les jeux de données actuellement mis à disposition, d'accéder rapidement aux données souhaitées.

L'intégration de nouvelles données à l'automne peut être l'occasion de cibler tout ou une partie des utilisateurs professionnels et experts pour les amener à utiliser cette solution, et ensuite recueillir leur avis et mesurer notamment si les utilisateurs qui ont basculé sur le site d'Eurostat pour ce besoin reviennent sur le site de l'Institut.

4.2 Une offre potentiellement à consolider

Si, auprès des publics consultés par la mission, l'offre reçoit un accueil très favorable, il n'en reste pas moins que des demandes importantes émergent. La mission décrit ci-dessous les besoins recueillis et établit dans une recommandation les points qui lui semblent importants de mettre en œuvre, en essayant de tenir compte de l'investissement nécessaire en amont. Il semble qu'*a minima*, l'introduction de distribution dans les résultats pour aller au-delà des comptages et des tendances centrales soit nécessaire.

4.2.1 Le besoin de séries temporelles

La diffusion Esane fournit en plus des données du millésime n celle de l'année $n-1$. Le principe d'Esane est celui d'une photographie précise à un instant donné, mais la comparabilité dans le temps n'est pas assurée. Ce besoin de suivi temporel a été signalé par la quasi-totalité des acteurs rencontrés, certains accédant à ces pseudos séries en passant par un site autre (Eurostat...) ou en reconstituant directement, s'ils en ont la possibilité, la série. Dans ce cas, ces acteurs peuvent être demandeurs d'un guide méthodologique pour les aider dans cette construction. L'idée de la fourniture d'un panel sur lequel travailler a aussi été évoqué lors des entretiens.

Le directeur de la DSE, conscient du besoin, a évoqué la possibilité de mobiliser encore davantage la dimension temporelle dans les études réalisées sur un secteur donné. Cette solution, si elle ne répond pas à la demande d'ensemble, est de nature à fournir des éléments précieux pour les secteurs choisis.

Par ailleurs, il faut noter qu'Eurostat et l'OCDE ont fait un choix de diffusion différent de celui de l'Insee, s'agissant de la dimension temporelle des données. Alors que l'Insee se refuse à publier ce format, arguant que les correctifs apportés chaque année rendent les évolutions non interprétables, ces institutions présentent précisément des quasi-séries temporelles juxtaposant les résultats d'Esane année après année.

Sans émettre de recommandation formelle, mais considérant l'importance de la demande et la réalité des solutions de contournement notamment *via* le site d'Eurostat, la mission conseille à la DSE d'engager une réflexion sur cette problématique.

4.2.2 La question des délais de mise à disposition

Quand on demande à un utilisateur s'il souhaite des statistiques plus fraîches, on n'a jamais de surprise dans la réponse. Mais au-delà de la fraîcheur des données, la mission a demandé aux utilisateurs rencontrés les renoncements auxquels ils seraient prêts. Concernant le statut des données fournies, qui, si elles étaient fournies plus tôt, pourraient être provisoires et donc susceptibles d'être corrigées, les avis divergent. Certains se satisferaient de cette solution, mais d'autres, concernant des données structurelles, ne souhaitent pas disposer d'un chiffre qui peut être révisé. Il n'y a pas non plus unanimité concernant le niveau d'agrégation. Si le prix à payer pour disposer plus rapidement des données était que celles-ci soient sensiblement plus agrégées, une partie des demandeurs ne sont pas preneurs.

Compte tenu de ces éléments, la mission ne considère pas que ce point doit être une priorité pour la DSE, une fois engrangé le gain de délai rendu possible par la réingénierie Esane.

4.2.3 Mieux exploiter le gisement de données

Les utilisateurs qui ne possèdent pas un accès aux données individuelles regrettent de ne pouvoir disposer de davantage d'informations agrégées, compte tenu du potentiel des sources.

Une première piste est la fourniture de distributions pour aller au-delà des dénombrements, sommes et moyennes. La demande d'avoir pour plusieurs variables telle que la fourniture des déciles a été exprimée par

plusieurs utilisateurs, qui pointent une sous-exploitation de cette source de données. Cette production permettrait à l'offre de se démarquer plus nettement des comptes nationaux et de mettre l'accent sur l'hétérogénéité.

Une deuxième piste concerne la territorialisation. Si les études régionales font la part belle à la localisation des données, cette localisation n'apparaît pas pour les productions nationales. La mission est consciente que les informations au niveau de l'entreprise ne se déclinent pas de façon systématique au niveau des établissements. Pour autant, des investissements du Psar EER permettent de travailler sur des approches régionalisées, qui sont souvent le niveau demandé, même si une localisation plus précise intéresse quelques partenaires.

Le rapprochement du fichier FARE et de FLORES permet d'avoir une première approche avec la localisation des emplois au niveau établissement. Le Psar EER fournit les éléments permettant de s'appuyer sur cette localisation pour produire des statistiques localisées. Pour autant, cette méthode ne peut s'appliquer à l'ensemble des variables produites par l'« Insee résultat » et une étude est nécessaire pour préciser le champ des possibles.

Une consultation complémentaire auprès des utilisateurs potentiels est utile pour définir les contours de ce que pourrait être une offre localisée standard, ainsi qu'une éventuelle offre à la demande si l'Institut valide cette piste.

Enfin, comme indiqué dans le chapitre 3.3.2, la mission recommande de stabiliser les tranches de taille et catégories d'entreprises pour lesquels les agrégats sont diffusés, et de suivre ces indicateurs dans le temps. Elle note par ailleurs l'intérêt pour la qualité du débat public d'une présentation détaillée de la répartition des différents impôts versés par les entreprises et des subventions publiques qu'elles perçoivent.

L'ensemble de ces trois points amène la mission à faire une recommandation sur l'enrichissement de l'offre.

Recommandation 1 : [DSE, Ddar] Consolider l'offre de diffusion

- *Introduire des résultats sur les distributions*
- *Étudier la possibilité de décliner une sélection de tableaux à des niveaux territoriaux choisis*
- *Suivre dans le temps les agrégats utiles pour le débat public (notamment par tranches de tailles, catégories d'entreprises)*

4.2.4 Aider les utilisateurs

Les principaux écueils constatés par la mission pour l'utilisation des données des statistiques structurelles d'entreprise sont d'une part la difficulté d'accès et quelquefois le format de ces données, d'autre part la complexité des notions et les évolutions, notamment de périmètre. Ce dernier point concerne particulièrement le contour des entreprises à la suite du profilage.

Concernant la difficulté d'accès aux données ainsi que le format, la mission note que l'introduction de nouveaux jeux de données dans Melodi doit pouvoir améliorer la situation actuelle. La recherche des valeurs pour une nomenclature semble bien plus aisée que dans la navigation actuelle et le format d'export csv de l'ensemble du jeu de données doit pouvoir satisfaire les utilisateurs qui veulent effectuer leur propre traitement ou mise en forme ensuite. L'utilisation des API d'accès doit permettre, à ceux qui ont le besoin et les moyens d'investir dans une automatisation, de construire leur interface pour nourrir leur système d'informations.

Pour autant, une aide pour mettre le pied à l'étrier, notamment du nouvel utilisateur, peut être un plus.

Pour la notion de complexité des données et l'évolution du périmètre, la nature du besoin est différente et la réponse à apporter à construire. Plusieurs pistes peuvent toutefois être étudiées, en sachant que nous cibons ici les publics particuliers que sont les professionnels et les experts. L'évolution du périmètre, et de façon plus large les questionnements qui peuvent apparaître autour de la notion d'entreprise concernent les deux publics. Une aide, dont la forme reste à définir, permettant d'appréhender les principaux changements qui interviennent dans une année serait un plus indéniable.

La complexité des données est quant à elle interrogée essentiellement par certains utilisateurs experts, et concerne surtout l'utilisation des données individuelles *via* le CASD. Certains demandent que des usages, dont le champ reste à définir, puissent faire l'objet d'une étude mère permettant ainsi aux utilisateurs de la source de pouvoir mieux appréhender les notions et la mise en œuvre de l'exploitation des données, en s'inspirant de ce qui est fait par les Psar pour les Sed.

La mission émet une recommandation générale et trois recommandations d'accompagnement des utilisateurs, suivant le type d'utilisateur.

Recommandation 2 : [DSE, Ddar] Promouvoir l'utilisation de Melodi auprès des différents publics

- *Continuer à mettre régulièrement en avant le produit en page d'accueil*
- *Informers les utilisateurs experts et avertis de la mise à disposition des données structurelles d'entreprise sous Melodi*

Recommandation 3 : [DSE, Ddar] Pour le grand public, produire une aide en ligne pour l'accès à une série d'informations essentielles

- *Produire une aide en ligne permettant de s'orienter rapidement dans les éléments les plus importants de l'offre (Espace entreprise, Melodi...)*

Recommandation 4 : [DSE, Ddar] Pour les utilisateurs avertis, faciliter la transition entre l'« Insee Références » et le nouvel espace

- *Faire le lien quand cela est possible entre les éléments de l'« Insee Références » et le contenu web.*

Recommandation 5 : [DSE] Aider les utilisateurs des données individuelles *via* le partage d'études et de bonnes pratiques

- *Étudier la possibilité de généraliser des études mères*

4.3 Des interrogations autour de la suspension de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*

En mars 2022, mandat a été donné par le Codicom au DOE pour « conduire une réflexion sur la collection des « Insee Références », et plus largement pour rationaliser la gamme éditoriale ; l'objectif est de fournir une offre plus lisible pour l'internaute, de réduire les risques d'incohérence mais aussi d'alléger les processus de production. »

Le constat posé était en effet le suivant : « Les statistiques de consultation et les reprises presse ne sont pas toujours à la hauteur des investissements. D'une part, le processus de production est peu compatible avec une adaptation de l'offre d'études à l'actualité. D'autre part, l'information sur le site est parfois redondante,

entre les fiches et les autres produits. Or, la logique d'ouvrage, publié à une date donnée, ne permet pas une actualisation toujours coordonnée avec les autres supports ; cela constitue un risque de confusion pour les internautes. Cette logique d'ouvrage se traduit aussi par des pics d'activité au moment de la validation et de la préparation des éléments de communication. »

Au terme d'un processus associant le DOE et les directions métiers, il a été décidé de procéder pour l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, à l'expérimentation d'une nouvelle formule. Celle-ci consiste en l'abandon de l'ouvrage dans son état actuel, en lui substituant un espace thématique « Entreprises », alimenté en continu.

Par ailleurs, il est envisagé de publier des « bouquets d'études thématiques » faisant l'objet d'événements presse dédiés, pour mettre en valeur les travaux autour des statistiques structurelles d'entreprise.

La mission est donc intervenue à un moment particulier, où des décisions structurantes venaient d'être prises concernant l'« Insee Références », *Les entreprises en France*. Elle a pu prendre connaissance des documents relatifs au projet et les examiner à la lumière des entretiens réalisés. Elle formule un certain nombre d'observations concernant les enjeux et les risques du projet.

4.3.1 Un diagnostic plus positif sur la visibilité et l'intérêt de l'ouvrage

Le diagnostic d'une faible visibilité de l'ouvrage tient compte de différents critères quantitatifs. Les indicateurs portant sur la fréquentation du site et les retombées médiatiques sont en effet peu favorables : les statistiques de consultation se situent en deçà de celles relatives à d'autres thématiques (FPS, TBEF) ; les conférences de presse ont une faible portée médiatique ; l'écho sur les réseaux sociaux est également moindre que d'autres domaines de la statistique publique (cf. Annexe 6).

Mais ce constat peut être nuancé par des éléments plus positifs :

- Dans l'enquête lectorat de 2021, les indicateurs qualitatifs de satisfaction semblaient corrects : les utilisateurs étaient globalement très satisfaits (note 7,7 sur 10) ; 73 % des lecteurs ne souhaitaient pas d'évolution sur les fiches thématiques.
- Le niveau de téléchargements relatifs à l'ouvrage reste au-dessus des consultations de l'« Insee Références », *L'économie française* avant sa suspension.
- La visibilité de certains produits est satisfaisante, pourvu qu'ils résonnent avec un thème d'actualité : c'était le cas par exemple du dossier sur les prix de l'énergie dans l'« Insee Références 2023 », ou de celui sur les start-up (« Insee Références 2021 »).

Le constat peut par ailleurs souffrir d'un certain biais de comparaison : le volume de téléchargements des fiches de l'« Insee Références » est comparé à des « Insee Première » ou « marronniers » sur des thèmes analogues, avec un rapport de 1 à 10 entre les deux catégories. Mais il n'est pas forcément pertinent de comparer des fiches unitaires non éditorialisées, et faisant partie d'un ouvrage complet, avec des « Insee Première » plus visibles et mises en avant sur le site. Les utilisateurs interrogés dans le cadre de la mission n'ont d'ailleurs pas relevé d'incohérences ou de redondances entre les différentes publications.

Enfin, les indicateurs quantitatifs de consultations et téléchargements prennent mal en compte le fait qu'une partie du lectorat est un public spécialisé restreint, avec une dimension « B2B » prononcée.

Selon la mission, l'analyse d'impact semble plus nuancée, et à mettre en regard avec les retours des utilisateurs. La mission a bien noté qu'il s'agit d'une expérimentation mais s'interroge sur le caractère réversible de l'opération.

4.3.2 Des économies de moyens mais des risques à la suppression de l'ouvrage

Un objectif clairement affiché dans le mandat du DOE, et réitéré au fil des entretiens, était d'alléger les coûts de production de l'ouvrage. Plusieurs interlocuteurs ont ainsi fait état devant la mission de ce que le dispositif était très coûteux¹² au regard de consultations décevantes. Il génère une charge importante de rédaction, de relectures et de maquettage, avec des pics d'activité difficiles à absorber.

La suppression de l'ouvrage devrait donc générer des économies de moyens :

- Pour les rédacteurs des fiches, les gains existent mais ne sont sans doute pas considérables. En effet certaines études seront produites par ailleurs (marronniers) ou vont correspondre à de nouvelles publications. Les fiches supprimées qui relevaient de la responsabilité d'autres SSM n'engendrent pas de gain pour l'Insee.
- Les gains de relecture des documents par la chaîne hiérarchique sont sans doute plus significatifs.
- Pour le DSS, qui assurait la coordination de l'ouvrage, la charge de travail se trouve allégée s'agissant également des circuits de relecture, et de la coordination avec le DOE. Le DSS a ainsi mis en place début septembre une organisation renforçant le pôle études, par redéploiement interne d'un ETP.
- Pour le DOE, la suppression de l'« Insee Références » entraîne une moindre charge concernant les activités de maquettage et d'impression.

En parallèle de ces gains observables, il y a sans doute des risques ou des coûts cachés plus difficilement mesurables :

- La suppression du « produit-phare » pour la statistique structurelle d'entreprise, dans une collection emblématique de l'Insee, installée depuis 10 ans ;
- Pour les utilisateurs, la perte du caractère « tout en un » de l'ouvrage. L'« Insee Focus » annoncé sur les caractéristiques par taille et catégories d'entreprise sera central car il restituera et organisera une information qui ne se trouve nulle part ailleurs. Il gagnera sans doute à être enrichi d'aspects sur la distribution des entreprises (cf. infra).
- La disparition de l'aspect millésimé des informations publiées, dimension très importante pour de nombreux lecteurs. L'alimentation du site en continu ne doit pas faire obstacle à la fabrication de documents millésimés à des dates régulières, comme le montre l'exemple du TBEF.
- Un risque de perte de substance avec la disparition de certaines fiches thématiques, notamment celle sur la fiscalité des entreprises, remplacées par des liens vers des sites des SSM.
- La capacité à fédérer les SSM et autres institutions parties prenantes : « Pour la collection « Insee Références », le processus est lourd et il est difficile d'avoir des contributions, mais l'exercice permet une véritable animation des SSM. ». Enfin, la dimension d'animation managériale de l'ouvrage n'est pas à négliger, même si les pics d'activité étaient importants : « l'Insee Références peut être vu comme un projet collectif, qui mobilise les équipes chaque année autour d'objet d'études, et de valorisation des statistiques. »
- Un risque de perte du lien institutionnel avec certains publics (assemblées et pouvoirs publics), qui étaient traditionnellement destinataires des exemplaires papier de l'ouvrage.

¹² Les travaux préparatoires ont fourni une estimation des coûts d'un ouvrage annuel récurrent, 4 EQTP répartis entre les directions productrices, principalement la DSE, et le DOE. À cela s'ajoute une prestation de maquettage/impression de 24 000 euros.

4.3.3 Les bouquets d'études : des ambitions, une réelle avancée, mais des risques de réalisation

Le lancement d'événements presse autour de bouquets d'études thématiques vise à mieux mettre en valeur les études structurelles sur le tissu productif français, et à accroître l'impact de ces publications.

Le remplacement des dossiers de l'« Insee Références » par les bouquets d'études thématiques devrait notamment accroître les capacités d'adaptation de l'offre aux besoins de l'actualité. L'objectif est de gagner en souplesse, par rapport aux impératifs d'un ouvrage paraissant à dates fixes. En effet, le processus actuel d'élaboration des « Insee Références » a une certaine lourdeur (coût de production, de maquettage, de relecture et validation), et une certaine inertie (le sommaire est fixé très en amont). Ces changements favoriseront également des travaux transverses et des présentations communes à différentes directions (Dese/Dera/Dar/DSE).

Au regard d'expériences récentes, ce choix peut se justifier : la mission a par exemple relevé en 2021 deux études sur des secteurs proches, la restauration collective et l'hôtellerie-restauration, publiées à six mois d'intervalle : l'écho d'un bouquet d'études regroupées aurait sans doute été plus important, sur un thème qui a beaucoup intéressé en sortie de crise.

Mais cette décision comporte aussi des risques. Sans délais impératifs, les temps de réalisation risquent de s'étirer, entre des directions qui ne travaillent pas forcément dans la même temporalité (la rédaction d'un « Insee Focus » ne prend pas le même temps que celle d'un « Insee Analyses », lui-même souvent une extraction des principaux résultats d'un document de travail), si bien que l'on manquerait l'objectif d'être davantage en phase avec l'actualité. Un autre risque est celui de se retrouver, comme auparavant, tributaire du stock de projets existants ou que faute d'une mise en tension suffisante du système, autour d'un projet visible avec des délais, finalement le stock d'études s'amointrisse. On peut se demander finalement si l'objectif, la réalisation des bouquets d'études thématiques, ne va pas sur-contraire le système, au lieu d'apporter la flexibilité souhaitée.

En pratique, la réalisation de ces bouquets d'études va donc nécessiter une coordination active entre les directions. Il sera important de maintenir une étroite collaboration entre la DSE et la Dese, le D2E étant traditionnellement un contributeur important aux dossiers de l'« Insee Références ». Il faudra également conserver les moyens d'association des autres SSM et de la Banque de France, également contributeurs aux dossiers de l'« Insee Références ».

En conclusion, l'impact de la suspension de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, et de son remplacement par l'espace thématique devra être précisément évalué. L'évaluation devra concerner l'ensemble des publics de la typologie, et la satisfaction de leurs besoins, mais aussi la capacité à attirer de nouveaux publics. Elle devra s'appuyer sur des indicateurs d'impact pertinents et propres aux besoins de chaque public. La mission formule une recommandation dans ce sens. Elle recommande de trouver une solution pour traiter la question des millésimes, de manière à ce que les utilisateurs puissent retrouver les informations au fil du temps.

Par ailleurs, si la suppression de l'« Insee Références » doit procurer davantage de souplesse et de réactivité par rapport aux besoins de l'actualité, il importe qu'une partie des gains de cette suppression servent en pratique à accroître les capacités de valorisation de la production statistique. C'est l'objet de la partie suivante.

Recommandation 6 : [DSE, Ddar] Évaluer l'impact de la suspension de l'« Insee Références », Les entreprises en France

- *Faire un bilan de la mise en place de l'espace thématique « Entreprise » et de la suspension de l'« Insee Références », Les entreprises en France, à l'été 2025.*
- *Construire à cette fin des indicateurs d'impact adaptés à la typologie des publics et à leurs besoins spécifiques.*
- *Réfléchir à une production de millésimes annuels, de manière à offrir des chiffres de référence dans le débat public.*

4.4 Une stratégie de valorisation à affirmer

Des analyses et investigations qui précèdent, la mission forme le constat que la stratégie de valorisation de la statistique structurelle d'entreprise a été dans les années récentes principalement impulsée par la Ddar et le DOE. Elle bénéficie à ce titre des innovations qui améliorent de façon continue les formats et leur accessibilité : refonte du site internet et la création de l'espace thématique sur les entreprises, réflexion sur les contenus et suspension de l'« Insee Références », rénovation des formats presse avec la mise en place de petits déjeuners thématiques et des bouquets d'études. La statistique structurelle d'entreprise est également embarquée dans le projet Melodi de mise à disposition de cubes de données, qui va améliorer l'ergonomie et l'accès aux données pour l'ensemble des publics.

Ces évolutions sont prometteuses, notamment vis-à-vis du grand public : l'Insee est sans doute la seule institution à s'engager le plus franchement dans la voie d'une certaine « démocratisation » des concepts propres à la statistique d'entreprises, au travers de contenus pédagogiques (vidéos, articles de blog, « Essentiel sur... »). La mission n'a pas trouvé, dans sa comparaison basée sur les sites WEB d'autres INS des contenus pédagogiques sur les concepts de la statistique d'entreprises.

Mais ces évolutions, aussi structurantes soient-elles, n'épuisent pas le sujet de la valorisation de la statistique structurelle d'entreprise. Si l'Insee souhaite demeurer un acteur de référence dans le domaine des statistiques d'entreprises, l'évolution de l'offre ne peut pas reposer sur les seules évolutions impulsées par la Ddar, mais elle doit faire l'objet d'une réflexion stratégique au sein de la DSE, sur le contenu et la place des études. Les travaux et interviews conduits dans le cadre de cette mission mettent en exergue quelques points d'appui pour cette réflexion stratégique.

4.4.1 L'Insee opère dans un paysage éclaté et mouvant, où plusieurs acteurs se font désormais concurrence.

Dans le domaine des études, la valorisation de la production est traditionnellement assurée en grande partie par les producteurs eux-mêmes, à savoir l'Insee et les SSM, au travers de leurs publications. Les SSM Agriculture et Environnement/Transports, ou les Douanes, contribuent sur leur domaine à la valorisation des données d'Esane. La Banque de France a depuis longtemps un rôle particulier via l'Observatoire des Entreprises, à partir d'une production propre de données (Centrale des Bilans), et en bénéficiant de sa proximité avec les acteurs économiques locaux. Le monde de la recherche produit de son côté des travaux académiques (cas historique du CEPII notamment). Entre l'ensemble de ces acteurs, la répartition des rôles paraît claire et stable.

En revanche, l'accès aux données individuelles d'entreprises a permis à certaines institutions de développer un nouveau savoir-faire et de produire leurs propres analyses dans le domaine des entreprises, à des fins d'évaluation de politique économique. Il semble que cette tendance s'est récemment amplifiée, comme l'illustrent quelques exemples :

- France Stratégie s'est dotée de moyens au cours des dernières années dans le domaine des données d'entreprises, et a notamment publié une étude sur les entreprises zombies après la Crise Covid, fondée sur l'exploitation des données individuelles, à un niveau expert.
- L'OFCE a publié en 2021 des travaux conséquents sur l'état du tissu productif, sous la forme d'un rapport et d'un « *policy brief* », à partir de l'exploitation des données FARE. Le projet de l'OFCE est d'actualiser cette publication à date régulière (tous les deux ans). Le format du rapport (150 pages, revue à sommaires) ressemble d'ailleurs beaucoup à l'« Insee Références », *Les entreprises en France*.
- La Direction Générale des Entreprises, dotée de moyens d'études conséquents, utilise couramment les données individuelles, et développe sa propre collection de publications (études « Théma »). Les travaux récents sur la réindustrialisation, quelles que soient leur qualité et leur pertinence, posent question car ils peuvent être vus comme de la production quasi-statistique, par une direction centrale du Ministère de l'Économie et des Finances, qui n'est pas un SSM : définition de ce qu'est une entreprise industrielle, choix dans l'information collectée et les modes de collecte (indicateurs Trendeo avec des vérifications par les services locaux de l'État).

En soi, le développement d'une certaine concurrence sur le champ des études ne prête pas à commentaire, si ce n'est qu'on saisit mal actuellement dans ce domaine les lignes de force de tel ou tel organisme. Il devient plus gênant quand les frontières avec la responsabilité de la production des statistiques deviennent confuses. Or la DSE, qui a la connaissance la plus fine et la maîtrise la plus complète des données individuelles qu'elle produit, en a un usage relativement faible, et semble laisser à d'autres organismes l'exploitation publique de ses propres données, sur un mode relativement opportuniste. La qualité du débat public réclame des points de repère neutres et incontestables, que l'Insee et le SSP sont légitimes à fournir.

En conclusion, la situation est bien résumée par un de nos interlocuteurs : « Paradoxalement, alors que la complexité des statistiques d'entreprises constitue une barrière à l'entrée, l'Insee ne semble pas exploiter clairement cet avantage concurrentiel. »

4.4.2 Une place pour des études descriptives

Sur le positionnement des produits Insee, la mission relève un certain décalage de perception entre l'interne et l'externe. Plusieurs interlocuteurs en interne font état de la difficulté à « construire un discours qui puisse être porté dans le débat public », et mentionnent le caractère répétitif voire ennuyeux de certaines publications, avec l'impression de « raconter chaque année la même chose ».

Mais ce ressenti des producteurs ne se retrouve pas du côté des personnes consultées, et la mission note que les produits issus de la statistique structurelle d'entreprise trouvent ou peuvent trouver leur public.

Ainsi, dans le grand public, et même si elles n'ont pas l'écho d'autres productions de l'Insee, certaines préoccupations émergent. L'Insee reçoit des demandes sur la démographie des entreprises et « le nombre de » (nombre de boulangers, nombre d'entreprises de telle taille, dans telle zone). Les questions de taille, d'entreprises sous contrôle étranger, les créations d'entreprise, le tourisme, intéressent également. Ceci n'a d'ailleurs rien à voir avec la technicité des sujets : la question peut être simple et la réponse complexe.

De façon générale, et comme déjà évoqué au fil de ce rapport, les statistiques produites jouent un rôle d'ancrage et de référence. Les publics valorisent le sérieux et la régularité des informations publiées. La DSE pourrait définir de façon plus systématique les indicateurs utiles au débat public (cf. partie 3), enrichir ses publications et suivre ces indicateurs dans le temps.

Enfin, la mission estime opportun de développer le volet des études descriptives, sectorielles ou monographiques, suivant l'exemple de certaines productions ayant rencontré un succès inattendu (cf. « Insee

Focus » sur les huiles essentielles). L'exploitation de la dimension temporelle pourrait s'effectuer sur des champs et des thèmes précis et ciblés, ce qui permettrait de répondre à moindre coût aux demandes des utilisateurs. Les études pourraient également être enrichies des aspects de distributions ou territoriaux, et mettre ainsi mieux en évidence la description des structures de l'économie. Ce faisant, elles se démarqueraient sans doute davantage de la vision longitudinale et en moyenne des comptes nationaux, avec parfois des difficultés à justifier des écarts entre les sources sur des grandeurs identiques (le sujet s'était posé en 2023 sur les évolutions de la productivité).

4.4.3 Quelles améliorations pour quel public ? Cibler les professionnels et les experts

Le public existe, il est divers et segmenté.

La mission constate que pour le grand public, les initiatives semblent assez uniques en comparaison de ce que font nos voisins. Au-delà des innovations sur les produits et de l'introduction de supports accessibles, l'effort pédagogique est réel en direction de ces publics.

En ce qui concerne les journalistes, on se heurte rapidement pour les médias de large diffusion à des contraintes liées aux attentes : difficile d'être dans des données suffisamment récentes, impossibilité de cibler quelques entreprises et donc d'incarner les messages. La mission partage l'avis du bureau de presse sur le ciblage de publications professionnelles pour la statistique structurelle d'entreprise.

Au-delà des communications vis-à-vis du grand public et des journalistes, la mission note que la statistique d'entreprise a une dimension « B2B » forte. Le public des professionnels et des experts est central, car il est un bon relais d'influence pour les productions de l'Insee. D'où l'idée d'animer davantage ce public de façon plus active, et d'examiner des leviers permettant de renforcer la position institutionnelle de l'Insee.

4.4.3.1 Animer de façon plus active le public des professionnels et des experts

La mission a ainsi relevé que la majorité des utilisateurs rencontrés n'avait pas ou peu de moyens de contacter l'Insee, dans le cadre d'un échange. Certains utilisent leur carnet d'adresses, qui se fragilise avec le temps et les mobilités des acteurs. Certains se retrouvent en face d'Insee contact, qui leur apporte des précisions techniques mais ne permet pas toujours, même en passant le ticket à un niveau métier, d'apporter la réponse au questionnement de l'utilisateur. Or, une partie des demandes des utilisateurs peut échapper au système de diffusion standard. C'est notamment le cas de demandes précises que peuvent avoir certaines organisations professionnelles, connaissant l'existence des informations dans les données individuelles mais ne pouvant les retrouver dans les données agrégées existantes¹³.

Ces éléments amènent la mission à recommander une gestion plus active et assumée du réseau des parties prenantes de la DSE, professionnels et experts, et en premier lieu à cartographier et animer ce réseau. Beaucoup d'interlocuteurs apprécient en effet les échanges annuels organisés par la DSE, même si ceux-ci semblent être essentiellement consacrés à de l'information descendante.

¹³ Ainsi, dans l'entretien avec l'Union des Industries et Métiers de la Transformation (UIMM), la mission a relevé la demande suivante : « Pour l'industrie, avoir davantage de détails sur le compte de distribution de revenus, par exemple le taux d'autofinancement des entreprises industrielles en 2021 qui n'est pas disponible dans les chiffres mis à disposition »

Par ailleurs, les travaux initiés par le bureau de presse pour nouer et entretenir des contacts avec la presse sectorielle spécialisée devraient mieux faire connaître les travaux sur la statistique d'entreprises auprès du monde des professionnels. La mission note ainsi plusieurs initiatives positives, de même que la communication récente autour du lancement de l'enquête sur le secteur automobile.

Recommandation 7 : [DSE] Animer les parties prenantes : créer un réseau de correspondants, comprenant des représentants de fédérations professionnelles et des organismes d'études

- *Cartographier les parties prenantes de la Direction des statistiques d'entreprises : mieux identifier les interlocuteurs professionnels et experts.*
- *Prendre appui sur les réunions organisées actuellement par le Département des statistiques de court terme pour présenter les travaux de fond, favoriser les échanges et capter la demande.*

4.4.3.2 De façon plus large, vis-à-vis du public professionnel et expert, un positionnement institutionnel à réaffirmer pour l'Insee

Au-delà de la rationalisation et du développement de l'offre, la mission invite la Direction des statistiques d'entreprises à renforcer son positionnement institutionnel et à trouver des espaces d'expression et de discussion avec ses parties prenantes.

- À cet égard, la commission des entreprises du Cnis pourrait être davantage mobilisée. Y sont représentées les organisations professionnelles et certaines institutions publiques, qui peuvent intervenir pour exprimer leur besoin par cet intermédiaire. Cependant, cette voie n'est pas toujours empruntée, que ce soit pour des raisons d'indisponibilité lors des séances du Cnis ou parce que les sujets traités sont à un niveau de généralité qui ne permet pas l'expression de demandes particulières.
- La mission recommande la création d'un comité de concertation sur les statistiques de l'industrie, administré par la DSE. Le déficit de contacts et d'interactions avec l'Insee évoqué plus haut concerne les fédérations professionnelles industrielles notamment. Il est moins prégnant pour les industries agro-alimentaires, dans la mesure où le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture procède à de nombreuses réponses à la demande et il semble que le rôle que joue le SSP par rapport à des demandes particulières des IAA n'existe pas pour les autres industries.
- Un des interlocuteurs de la mission a suggéré la création d'une « conférence annuelle sur la situation des entreprises », qui permettrait de convier différentes organisations et la presse. Ceci renforcerait le positionnement institutionnel et la visibilité de l'Insee dans ce domaine, et permettrait une communication à plusieurs niveaux.

Recommandation 8 : [DSE] Réaffirmer la position institutionnelle de l'Insee

- *Examiner comment le levier du Cnis peut permettre de renforcer le dialogue avec les parties prenantes, professionnels et experts, et de mieux capter la demande.*
- *Créer et administrer un comité de concertation sur les statistiques de l'industrie.*
- *Envisager la mise en place d'un événement annuel sur la situation du tissu productif en France.*

4.4.4 Quels moyens ? Mettre en place une organisation et une gouvernance pour optimiser les moyens d'études

4.4.4.1 Une gouvernance des études à mettre en place

Dans le cadre du lancement des bouquets d'études thématiques, la coordination entre la DSE, la Dese et la Ddar sera indispensable pour anticiper les sujets et mettre en cohérence les calendriers des travaux. Il serait selon la mission légitime que cette coordination soit effectuée par le DSS, dans le prolongement du rôle joué par ce département dans l'élaboration de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*.

Il serait utile qu'une gouvernance soit mise en place entre les trois directions pour assurer une planification et une cohérence des travaux au niveau national et régional.

Enfin, les partenariats avec d'autres organismes, et notamment les SSM, qui étaient institutionnellement mobilisés dans le cadre de l'« Insee Références », doivent pouvoir perdurer.

4.4.4.2 Et une coordination des moyens d'études de la filière

La mission a constaté que la Direction des statistiques d'entreprises était très fortement concentrée sur la production, importante et complexe. Les moyens d'études restent limités et il semble que les cadres en mobilité intègrent cette dimension production de la direction, éloignant les profils plus intéressés par les études vers d'autres unités. Une politique de gestion des ressources humaines, intégrant la valorisation des données dans certains postes de production, pourrait être un élément permettant d'attirer des profils plus variés dans la direction et de lui donner plus de moyens en propre de valorisation.

Cependant, même si la ressource en cadre ayant une formation, une expérience ou une appétence pour les études sur la statistique d'entreprises paraît sensiblement plus faible que celle pour la statistique démographique et sociale, il existe des équipes dispersées dans différentes sphères qui peuvent correspondre à ce profil.

Les équipes de productions implantées en région que sont Esane à Nantes et le SSNE à Caen ont une connaissance approfondie des notions du domaine. Les deux services ne consacrent plus de moyens à la diffusion, alors même que récemment le SSNE produisait des « Insee focus » régulièrement, dont certains ont trouvé un lectorat conséquent (*La France, second pays producteur d'huiles essentielles de l'Union européenne*)¹⁴. Si la direction régionale de Normandie a, conjoncturellement, un peu de moyens (hors Sed) à consacrer à cette problématique, la direction régionale des Pays de la Loire est prête à réinvestir, sur ses moyens actuels, pour valoriser les sources qu'ils contribuent à produire. Le directeur régional vient de diffuser une note allant dans ce sens. La production d'un « Insee Focus » par le SSNE était faite à un coût maîtrisé, dans un délai de 3 à 4 mois. De plus l'encadrement des équipes considère que cette valorisation contribue à donner du sens au travail fourni en production.

Le Psar Études économiques régionales concentre des moyens très spécialisés et maîtrisant les sources entreprises, notamment le FARE (Fichier Approché des Résultats d'Esane). Il produit le Fare localisé qui permet de connaître pour chaque entreprise la région et le département de principale implantation, le nombre d'établissements et l'effectif salarié par département et région, la localisation du siège social, ainsi que son intensité de localisation¹⁵ (monorégionale, quasi-monorégionale, etc.). Cette production,

¹⁴ Boniou, A. (2022, avril). La France, second pays producteur d'huiles essentielles de l'Union européenne, *Insee Focus* n°266. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6434102>

¹⁵ Cf https://psar-eer.gitlab-pages.insee.fr/E30_E32_guide/concepts.html#en-r%C3%A9sum%C3%A9-sur-la-r%C3%A9gionalit%C3%A9

particulièrement importante, permet aux services études diffusion (Sed) des directions régionales de produire des études territorialisées sur le thème de la statistique structurelle d'entreprise.

Enfin, même si la proportion des chargés d'études en région intéressés et maîtrisant les concepts de la sphère entreprise sont très minoritaires, ils n'en représentent pas moins une ressource plus importante que les chargés d'études présents sur le sujet à la Direction des statistiques d'entreprise.

Dans un contexte de ressources rares, mais où des besoins ont été identifiés, une mise en commun d'une partie de ces ressources semble envisageable. Il s'agit de constituer un réseau des agents maîtrisant les concepts et pouvant participer à la rédaction d'études sur le sujet. L'exemple récent sur la demande du Directeur Général concernant la démographie d'entreprises prise en charge par le Psar EER de Toulouse est une illustration de ce qui pourrait être fait. Par ailleurs, il n'est pas rare que des publications nationale/territoriale soient produites par la mise en commun de moyens répartis sur plusieurs établissements.

Il s'agit donc ici d'organiser cette possible mise en commun en favorisant le travail en réseau et en mettant en place une gouvernance de ce réseau dont l'animation serait confiée à la DSE.

Recommandation 9 : [DSE] Proposer plus systématiquement des postes de producteurs comportant une partie de valorisation des données produites

Recommandation 10 : [DSE, Coordinateur des DR, DR14, DR44]: Relancer la dimension étude dans les services concernés, SSNE et Esane

Recommandation 11 : [DSE, Ddar, Dese] Mettre en place une organisation pour piloter et coordonner le besoin et les moyens d'études

- *Mettre en place une gouvernance, pilotée par la DSE, pour programmer et anticiper le choix des thèmes pour les bouquets d'études.*
- *Mettre en place une stratégie éditoriale et une programmation des études (Insee Première, Insee Focus) réalisées dans la sphère de la statistique structurelle d'entreprise.*
- *Coordonner et piloter l'ensemble des moyens d'études de l'institut pouvant travailler sur les concepts « entreprises » (chargés d'études DSE, DEE, Psar EER, SSNE, Service Esane...).*

Liste des annexes

Annexe 1. Lettres de mission.....	58
Annexe 2. Liste des personnes rencontrées.....	61
Annexe 3. Bibliographie.....	66
Annexe 4. Glossaire.....	69
Annexe 5. Historique de la construction des statistiques structurelles d'entreprise	71
Annexe 6. l'Insee Références, <i>Les entreprises en France</i>	74

Annexe 1. Lettres de mission



Direction générale

LETTRE DE MISSION

Dossier Suivi par :
HADA François
Tél : 01 87 69 50 78
Mél : francois.hada@insee.fr

ZAMORA Philippe
Tél : 01 87 69 50 61
Mél : philippe.zamora@insee.fr

Montrouge, le 29 février 2024
N°2024_5239_DG75-B001
N° de classement : 2024-3

Objet : La valorisation des statistiques structurelles d'entreprise.

L'Insee s'est donné pour objectif « d'aller au-devant de tous les publics » et de rendre à cette fin sa production accessible, que ce soit auprès des experts en matière de statistiques et études économiques, ou du grand public. Éclairer le débat public au plus près des besoins de ses multiples publics, journalistes, acteurs économiques, décideurs et citoyens, suggère de renforcer le service rendu aux utilisateurs et d'adapter son offre à leurs différentes attentes.

Parmi les publications importantes de l'INSEE, figurent les statistiques structurelles sur les entreprises diffusées annuellement depuis plus de 40 ans. Celles-ci sont publiées à un niveau sectoriel très fin (NAF 732), en général à la fin de l'année n pour les données relatives à l'année $n-2$. Un ouvrage Insee Références (*Les entreprises*) rassemble en outre un ensemble de fiches, qui offrent une photographie structurelle de l'appareil productif sur l'année n , avec une mise en regard de l'année $n-1$ (exemple : fiches sectorielles ou fiches thématiques – entreprises exportatrices, investissement, recherche et développement), en plus d'un dossier d'ensemble et de quelques études thématiques.

L'offre d'informations structurelle sur les entreprises diffusée par l'Insee vient compléter les séries macro-économiques de la comptabilité nationale, qui, dans de nombreux pays, constituent quasiment la seule offre disponible sur l'activité et le bilan des branches ou des secteurs.

Cependant, les concepts relatifs à l'activité ou au fonctionnement des entreprises sont complexes à appréhender, et sont donc surtout exploités par des experts. De plus, même pour des utilisateurs avertis, la richesse des informations peut susciter des difficultés de repérage pour les utilisateurs et soulever des questions d'interprétation ou de cohérence par rapport aux séries longues retravaillées par la comptabilité nationale. Elle pose également la question de la pertinence d'une offre aussi riche, au regard des usages et des modes d'accès (*via* les fichiers individuels ou données détaillées). À ce titre, l'Insee a commencé à réfléchir à une refonte des modes de diffusion de ces informations.

Pour contribuer à cette réflexion, je demande à l'Inspection Générale de mener une mission sur la valorisation des statistiques structurelles d'entreprise.

La mission effectuera une typologie des publics usagers des statistiques structurelles des entreprises, qu'ils soient existants ou cibles potentielles.

Elle dressera un état des lieux de leur pratique d'utilisation et de leur appréciation de la qualité et de l'utilité des données agrégées mises à disposition. Elle collectera également de l'information sur les attentes des utilisateurs et la façon dont l'Institut pourrait le cas échéant mieux y répondre.

Cet état des lieux sera complété par une analyse comparative de l'offre statistique sur l'appareil productif national de quelques pays, choisis sur la base de leur expérience en matière de diffusion.

Le rapport me sera remis d'ici juin 2024.

Le Directeur général

Signé : Jean-Luc TAVERNIER

Pour information :

Mmes et MM. Les membres du Comité de direction
Mmes et MM. Les membres de l'Inspection générale
Mmes et MM. Les Directeurs régionaux





Note

À l'attention de
Monsieur Sylvain MOREAU
Chef de la Direction des statistiques d'entreprise

Dossier Suivi par :
CALDERINI Yves
Tél : 01.87.69.50.72
Mél : yves.calderini@insee.fr

DUCHENE Sandrine
Tél : 01.87.69.50.61
Mél : sandrine.duchene@insee.fr

Montrouge, le 21 mai 2024
N°2024_11471_DG75-B001

Objet : Mission sur la valorisation des statistiques structurelles d'entreprise

Suite à des mouvements internes à l'inspection générale, la mission valorisation des statistiques structurelles d'entreprises (Lettre de mission N°2024_5239_DG75-B001), qui avait initialement été confiée à François Hada et Philippe Zamora, est désormais confiée à Sandrine Duchêne et Yves Calderini.

Le chef de l'Inspection générale

Signé : Pascal RIVIÈRE

Pour information :

M. Jean-Luc Tavernier, Directeur général
Mme Karine Berger, Secrétaire générale
Mmes et MM. les membres de l'Inspection générale

Annexe 2. Liste des personnes rencontrées

Cabinet du ministre de l'Industrie

Bertand Carantino, Conseiller

Institutions publiques et organismes d'études

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Anabelle Mourougane, Cheffe de la division « *Trade and Productivity Statistics* » à la direction des statistiques

Antonella Liberatore, Cheffe de section « *Business and International Trade* »

Gueran Sargsyan, Spécialiste des données structurelles d'entreprises

Cour des Comptes

Fabienne Rosenwald, Conseillère maître et ancienne directrice de la DSE

Conseil d'Analyse Économique

Camille Landais, Président délégué

Hélène Paris, Secrétaire générale

Isabelle Méjean, Chercheuse

France Stratégie

Cédric Audenis, Commissaire général au Commissariat général à la stratégie et à la prospective par intérim

Hicham Abbas, Adjoint au chef du département économique

Haitem Ben Hassine, économiste et chef de projet

Banque de France

Olivier Garnier, Directeur général de la Direction générale des Statistiques, des Études et de l'International (DGSEI)

Véronique Genre, DGSEI

Magali Gillot, DGSEI

Jean-Charles Bricongue, DGSEI

Guillaume Richet Bourbousse, DGSEI

Direction générale du Trésor

Benjamin Delozier, Chef du service des politiques écologiques et sectorielles

Benjamin Hadjibeyli, Chef du bureau POLSEC1

Direction générale des Entreprises

Benjamin Delozier, Chef du service compétitivité, innovation et développement des entreprises

Benjamin Nefussi, Sous-directeur du pôle 3E

Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE)

Xavier Ragot, Président

Mathieu Plane, Chef du département analyses et prévisions

Sébastien Bock, Département recherche, innovation, concurrence

Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII)

Vincent Vicard, Adjoint au directeur du CEPII

Thomas Grjebine, Responsable du programme « Macroéconomie et finance internationales »

Axelle Arquié, économiste au CEPII

Charlotte Emlinger

Entreprises et organisations professionnelles

Mouvements des Entreprises De France (Medef)

Gwenaëlle Poilon, Directrice économie au Medef

Centre de recherche pour l'expansion de l'économie et le développement des entreprises (REXECODE)

Denis Ferrand, Directeur général

Olivier Redoules, Directeur des études

Union des Industries et Métiers de la Transformation (UIMM)

Alexandre Jagot, économiste à l'UIMM

Fédération des Industries Mécaniques

Désiré Raharivohitra, Chef du service Statistiques économique et prospectives à la fédération des industries mécaniques

Fédération du commerce et de la distribution (FCD)

Isabelle Senand, Directrice des études

Fédération française du Bâtiment (FFB)

Loïc Chapeaux, Directeur des affaires économiques et internationales

Delphine Vessillier, responsable statistiques et études

Eric Quinton, responsable conjoncture et prévision

Denise Partouche, Service études économiques

France Chimie

Catherine Herrero

AXA

Gilles Moec, Chef économiste

Allianz

Ludovic Subran, Chef économiste

Maxime Lemerle, engagements, grands groupes, risques sensibles, risques sectoriels, et relations institutionnelles

Maxime Darmet, responsable des prévisions économiques France

Fabien Leconte, risques, Allianz trade, opérations de garanties clients

Insee et SSM

Direction des statistiques d'entreprises de l'Insee

Sylvain Moreau, Directeur

Christine Chambaz, Cheffe du Département des synthèses sectorielles

Marie Leclerc, Cheffe du Département répertoires, infrastructures et statistiques structurelles

Direction des études et synthèses économiques

Nicolas Carnot, Directeur

Pauline Givord, Cheffe du Département des études économiques

Guillaume Houriez, Chef du Département des comptes nationaux

Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale

Corinne Prost, Directrice

Mylène Chaleix, Cheffe de l'Unité qualité

Pierrette Briant, Cheffe de la Division expertise qualité

Direction des statistiques démographiques et sociales de l'Insee

Christel Colin, Directrice

Direction de la diffusion et de l'action régionale

Alain Bayet, Directeur

Xavier Bonnet, Chef du Département de l'action régionale

Céline Zana Rouquette, Cheffe du Département communication et services aux publics

Lionel Janin, Chef du Département de l'offre éditoriale

Sébastien Seguin, Chef de la Division communication externe

Vincent Bernard, Chef de la Division conduite de l'action régionale

Bertand Lhommeau, Chef de la Division rédaction des publications

Jocelyne Mauguin, responsable de la cellule Section Projet Melodi

Marie-Paule Llati-Schuhl, Bureau de presse

Direction régionale de Normandie

Philippe Scherrer, Directeur

Steve Lacroix, Chef du SSNE

Direction régionale des Pays de la Loire

Arnaud Degorre, Directeur

Direction régionale d'Occitanie

Caroline Jamet, Directrice

Hervé Bacheré, Chef du Pôle service de l'action régionale – études économiques régionales

SSM Écologie – Service des données et études statistiques du commissariat général au développement durable

Béatrice Sédillot, Directrice

Olivier Aguer, Sous-directeur des statistiques du logement et de la construction

Laurent Lequien, Sous-directeur des statistiques des transports

SSM Agriculture – Service de la statistique et de la prospective (Paris)

Vincent Marcus, Chef du service

François Chevalier, Sous-directeur statistiques agricoles forestières et agroalimentaires

Bernard Nozière, Chef du Bureau des statistiques des industries agricoles et alimentaires

Jeanne Daussin, Adjointe au Chef du Bureau des statistiques des industries agricoles et alimentaires

SSM Douanes – DSECE : Département des statistiques et des études du commerce extérieur

Ketty Attal-Toubert, Cheffe du Département des statistiques et des études du commerce extérieur

Yacine Boughazi, responsable de la section méthodologie

Roxane Jourdain, responsable de la section études

Autres personnes rencontrées

Centre d'accès sécurisé aux données (CASD)

Kamel Gadouche, Directeur

Journalistes

Béatrice Madeline, Le Monde

Personnalités

Jean-Marc Béguin, ancien Directeur de la DSE

Philippe Askenazy, économiste

Annexe 3. Bibliographie

Rapports de l'Inspection générale de l'Insee

Camus B., Joly P., Lienhardt J. (2017). *Conséquences du profilage sur les comptes nationaux*.

Chappert A., Chapron J-É. (2013). *Articulation Esane-comptes nationaux*.

Chapron J-É., Domergue P. (2007). *Fonctions des responsables Secteurs-produits*

Demotes-Mainard M., Marchand S. (2021). *Production et diffusion des statistiques structurelles d'entreprises*. https://intranet.insee.fr/jcms/31658_DBFileDocument/fr/mi-2020-19-stats-structurelles-entreprises-rapport

Faucheux H., Padiou R., Gissot C. (1996). *Analyse des besoins en vue de la refonte des enquêtes emploi*.

Rapports du Cnis

Duchateau A. (Président), Colin C. (2019). *La nouvelle diffusion des statistiques structurelles d'entreprises*. Rapport du groupe de travail n°157, octobre 2019

Salustro É. (Président), Depoutot R., Ménard C. (2008). *Les statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes*. Rapport n°107.

Publications Insee

Aghion, P., Bergeaud A., Lequien M., Melitz M., & Zuber T (2023, février). Les effets contraires de la hausse des importations chinoises dans les années 2000 sur les entreprises industrielles françaises : concurrence sur les ventes mais baisse du coût de production. *Insee Analyses* n°80. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6798369>.

Arion, G. (2023, septembre). Stabilité de l'emploi salarié dans le commerce de détail en 2022, les effectifs au contact du client diminuent depuis 2016. *Insee Première* n°1966, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7663429>

Bacheré, H., & Mirouse, B. (2021, février). Une dynamique d'emploi spécifique dans les grandes entreprises, *Insee Première* n°1839. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5043019>

Balcone, T., Schweitzer, C. (2018, 12-14 juin). Comment passer du concept d'unité légale à la définition économique de l'entreprise dans les statistiques sur la R&D ? Journées de méthodologie statistique de Paris.

Batto, V., Naegele, L. (2023, novembre). Les créations d'emploi portées surtout par les PME durant la décennie 2010, *Insee Première* n°1974. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7721566>

Béguin, J-M., Haag, Olivier. (2017, octobre). Méthodologie de la statistique annuelle d'entreprises – Description du système Esane. *Insee Méthodes* n°130.

Béguin, J-M., Hecquet, V. (2015), Avec la définition économique des entreprises, une meilleure vision du tissu productif, Les entreprises en France. *Insee Références*

Béguin, J-M., Hecquet, V., Lemasson J. (2012, mars). Un tissu productif plus concentré qu'il n'y paraît. *Insee Première* n°1399.

- Boniou A. (2022, avril). La France, second pays producteur d'huiles essentielles de l'Union européenne, *Insee Focus* n°266. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6434102>
- Braibant M. (2019). *Profilage des entreprises et comptabilité nationale*.
- Brion, P. (2011, mai). Esane : le dispositif rénové de production des statistiques structurelles d'entreprises. *Courrier des statistiques* n°130.
- Brion, P., Logeais, C., Ulrich, A. (2022, mai). La Bourgogne-Franche-Comté est la 4^e région de France pour la part des PME exportatrices. *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n°98. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6444154>
- Bureau, B. (Banque de France), Duquerroy, A. (Banque de France), Giorgi, J., Lé, M. (Banque de France), Scott, S. (2021). Le secteur de l'hébergement-restauration à travers la crise sanitaire de 2020. *Insee Références*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5758810?sommaire=5759063>
- Colin, C. (2019, décembre). FRIBS : un nouveau cadre commun pour les statistiques d'entreprises européennes. *Courrier des statistiques* N3.
- Dussud, F-X. (2021, décembre). L'entreprise : un concept économique plutôt qu'une définition juridique, article de blog. <https://blog.insee.fr/lentreprise-un-concept-economique-plutot-quune-definition-juridique/>
- Gallot, P. (2021, octobre). La sécurité privée modérément affectée par la crise, des taux de marge toujours faibles, *Insee Focus* n°253. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5758520>
- Gallot, P. (2022, décembre). Les centres d'appel, un secteur en forte croissance durant la crise sanitaire. *Insee Première* n°1931. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6670636>
- Gallot, P. (2023, novembre). En 2021, 2,2 millions de personnes travaillent dans une entreprise sous contrôle étranger. *Insee Focus* n°313. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7717016>
- Grandperrin, N., Riem, B., Silhol, J. (2024, septembre). Plus de 70 % de la facture énergétique industrielle de la France est concentrée en 2022 dans cinq régions. *Insee Première* n°2013. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8236666>
- Haag, O., (2019, juin). Le profilage à l'Insee : une identification plus pertinente des acteurs économiques. *Courrier des statistiques* N2.
- Horvais, A-S., Mura B., Roger, P. (2019, avril). Moins de micro-entreprises et davantage de grandes entreprises en Normandie. *Insee Analyses Normandie* n°59.
- Houriez, G., Kremp, É., Mahieu, R. (2019, juillet). L'évolution de la notion économique d'entreprise : des groupes aux entreprises profilées, 16^e colloque de l'Association de comptabilité nationale, *Insee Méthodes* n°134.
- Lafrogne-Joussier R. Martin J & Méjean I. (2023, mai). La transmission directe des coûts des intrants importés et de l'énergie aux prix de production : un impact très variable d'une entreprise à l'autre. *Insee Analyses* n°84. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7616072>.
- Lequien, M. (2020, novembre). L'effet hétérogène du commerce international sur l'innovation. *Insee Analyses* n°58. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4928289>.
- Muller, P. (2019, juillet). De la complexité des relations entre la comptabilité d'entreprise et la comptabilité nationale, 16^e colloque de l'Association de comptabilité nationale, *Insee Méthodes* n°134.
- Raulin, E. (1995, 2 octobre). Observer et représenter un monde de plus en plus complexe – Un défi pour la statistique d'entreprise. *Insee méthodes* n°54, pp. 139-146
- Rivière, P. (1998, juin). En quoi la statistique d'entreprise est-elle spécifique ?. *Courrier des statistiques* n°85-86.

Souquet, C. (2021, février). Restauration collective : des difficultés structurelles exacerbées par la crise sanitaire. *Insee Première* n°1840. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5211280>

Volle Michel, *Histoire de la statistique industrielle*, Economica, 1982

Publications d'autres organisations

Beaurepaire, C. (2022, décembre). Baisse des délocalisations sur la période 1995-2017. *Les Thémas de la DGE* n°6. <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/etudes-et-statistiques/themas-de-la-dge/baisse-des-delocalisations-sur-la-periode-1995-2017>

Ben Hassine, H., Mathieu, C. (2023, juillet). Les entreprises en France : entre survie et défaillance, France Stratégie. *Document de travail* n°2023-02. <https://www.strategie.gouv.fr/publications/entreprises-zombies-france-entre-survie-defaillance>

Bezard-Falgas, A., Guillet, X., Montecino, I. (2023, mai). Le commerce de détail en ligne et la crise de la Covid-19. *Les Thémas de la DGE* n°10. <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/etudes-et-statistiques/themas-de-la-dge/commerce-de-detail-ligne-et-la-crise-de-la-covid-19>

Bock, S., Elewa A., Guillou S. (2023, septembre). Comprendre le tissu productif marchand en France. *OFCE Policy Brief* n°119. <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/pbrief/2023/OFCEpbrief119.pdf>

DGE (2021, décembre). Les entreprises de taille intermédiaire – ETI en 2018. *Les dossiers de la DGE*. <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/etudes-et-statistiques/dossiers-de-la-dge/entreprises-de-taille-intermediaire-2018>

Hemery, G., Vatimbella, B., Billiard, R., Gravit, L. (2024, mai). Où en est la réindustrialisation de la France ? *Les Thémas de la DGE* n°20. <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/etudes/themas-de-la-dge/reindustrialisation-france>

Lourette, G., Vicaire, V. (2024, mai). Les impôts de production dans le commerce de détail : comparaison entre commerce physique et commerce en ligne. *Les Thémas de la DGE* n°18. <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/etudes/themas-de-la-dge/thema-impots-production-commerce-detail>

OFCE. (2023, octobre). *Le tissu productif en France*. <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/etudes/2023/RTP-12102023-DRIC.pdf>

Annexe 4. Glossaire

APE : Activité principale exercée

CASD : Centre d'accès sécurisé aux données

Citrus : Coordination des Informations et des Traitements sur les Restructurations d'Unités Statistiques : base de données interne à l'Insee qui permet d'enregistrer toutes les « restructurations » d'unités légales (scission, absorption, transfert d'actifs).

Cnis : Conseil National de l'Information Statistique

Dar : Département de l'action régionale

DCN : Département des comptes nationaux

Ddar : Direction de la diffusion et de l'action régionale

Dera : Département de l'emploi et des revenus d'activité

Dese : Direction des études et synthèses économiques

DGE : Direction générale des entreprises

DGFip : Direction générale des finances publiques

DOE : Département de l'offre éditoriale

Driss : Département « Répertoires, infrastructures et statistiques structurelles »

DST : Département des statistiques de court terme

DSE : Direction des statistiques d'entreprises

DSN : Déclaration sociale nominative

DSS : Département des synthèses sectorielles

EAP : Enquête annuel de production

EGR : Répertoire européen des groupes

Entreprise au sens économique : L'entreprise correspond à la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes (Loi de modernisation de l'économie, 2008)

Esa : Enquête sectorielle annuelle

Esane : Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises

Établissement : Unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

ETI : Entreprise de taille intermédiaire

Fare : Fichier approché des résultats d'Esane

Fee : Fichier économique enrichi

Fiben : Fichier bancaire des entreprises

Flores : Fichier localisé de l'emploi et des rémunérations des salariés

FRIBS : *Framework regulation integrating business statistics*

GDC : *Global decision center*

GGH : *Global group head*

Groupe : Un groupe de sociétés est une entité économique formée par un ensemble de sociétés qui sont soit des sociétés contrôlées par une même société, soit cette société contrôlante.

GSBPM : *General statistic business process model*

INS : Institut national de statistiques

IPP : Institut des politiques publiques

LME : Loi de modernisation de l'économie de 2008

Nace : Nomenclature statistique des activités économiques

NAF : Nomenclature d'activités française

Ocsane : Répertoire interne au système Esane développé pour gérer les fonctions d'identification des unités qui constituent sa population de référence.

PME : Petites et moyennes entreprises

ProdCom (de « production communautaire ») : enquête qui a lieu au moins une fois par an et qui vise la collecte de statistiques concernant la production de biens (principalement manufacturés), leur valeur et leur quantité. Elle se base sur une liste de produits appelée liste ProdCom.

Profilage : Cela consiste à identifier au sein d'un groupe de sociétés des entreprises au sens défini par la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 : ensemble d'unités légales organisées en vue d'une production de biens et de services et jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de leurs ressources courantes.

Psar : Pôle de services de l'action régionale

Psar EER : Pôle de services de l'action régionale études économiques régionales

Resane : Refonte des statistiques annuelles d'entreprises

SBS : *Structural Business Statistics*

Sdes : Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition écologique

Sed : Service « Études et diffusion » des directions régionales de l'Insee

Sessi : Service des études et des statistiques industrielles.

Sirus : Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques

Srise : Service régional de l'information statistique et économique de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

SSNE : Service des statistiques nationales d'entreprises

SSP : Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation

UAE : Unité d'activité économique

UAEL : Unité d'activité économique locale

UL : Unité légale

Annexe 5. Historique de la construction des statistiques structurelles d'entreprise

La statistique d'entreprise s'est construite au lendemain de la guerre et a mis 30 ans à trouver sa forme actuelle¹⁶.

C'est pendant la guerre et du fait de l'économie de pénurie que naît le principe des enquêtes dites « de production », qui permettent de suivre régulièrement les volumes de biens produits par les entreprises. Ces enquêtes sont très détaillées et conduites à un rythme mensuel. Elles sont mises en œuvre par les comités d'organisation (C.O) – organisées par branches professionnelles mais qui sont des organes administratifs – et qui préfigureront après la guerre la création des différentes fédérations professionnelles.

Au sortir de la guerre, avec la création du commissariat général au Plan en 1946, l'État français prend une part centrale dans la reconstruction, soutenue par le Plan Marshall, qui prend place en 1947. L'économie devient très administrée : des pans entiers de l'économie sont ainsi nationalisés. L'État intervient également pour soutenir l'investissement de certains secteurs industriels. Pour lutter contre l'inflation, l'État opère un contrôle des prix. C'est en grande partie sans, voire contre, les organisations patronales que se décide cet interventionnisme du gouvernement : l'idée du Plan a été forgée par le Conseil National de la Résistance à l'unanimité des parties. Les premiers documents qui émanent du Plan témoignent d'ailleurs d'une assez grande méfiance à l'égard des entreprises sur leur capacité à conduire spontanément la reconstruction et la modernisation de l'appareil productif, à un diagnostic de désinvestissement depuis les années 30.

Le Plan a besoin d'un suivi de l'économie simplifié pour calibrer les investissements, suivre leurs effets. C'est d'autant plus nécessaire que, dans la préparation puis le suivi du Plan Marshall, l'administration américaine exige une batterie d'indicateurs (et notamment de nature prévisionnelle). Pour répondre à cette demande, la comptabilité nationale, dont les premiers travaux avaient été esquissés pendant la guerre par l'Institut de la conjoncture (avec notamment Alfred Sauvy), se structure peu à peu sous la houlette du CGP, puis du Service des Études Économiques et Financières (SEEF), ancêtre de la Direction de la Prévision du ministère des Finances.

Les enquêtes de branches nées pendant la guerre constituent la matière première de la comptabilité nationale. Elles sont donc pérennisées mais ce sont les organisations patronales (environ 230 au total mèneront ce type d'enquêtes à la fin des années 60) qui en gardent la charge, sous le contrôle méthodologique (quoiqu'assez théorique dans son application) du ministère de l'Industrie. L'importance stratégique des enquêtes n'est pas discutable ni discutée. Les organisations patronales en ont besoin notamment pour discuter des prix, des objectifs de production avec le gouvernement et calculer leurs cotisations sociales. Le débat porte davantage sur la nature du responsable de la collecte, que le CNPF souhaite conserver jalousement (sans égard sur la qualité réelle des chiffres ainsi produits). Le patronat demande également une étanchéité parfaite des données ainsi collectées avec les services fiscaux. La loi du 7 juin 1951 constitue l'un des résultats de ce débat, protégeant la statistique du contrôle fiscal.

Après la loi de 1951, les enquêtes de branche, centrées encore essentiellement sur des statistiques de production, se structurent, mais reposent néanmoins sur des fondations méthodologiques fragiles, car il n'existe pas de fichier exhaustif des établissements. L'échantillonnage des enquêtes est effectué avec les moyens du bord (généralement sur les adhérents de l'organisation patronale). Par ailleurs, les syndicats professionnels ont des compétences et un degré de professionnalisation variables (le BCSI estime qu'environ la moitié des syndicats professionnels font un travail correct).

¹⁶ Toute cette annexe a été écrite par Philippe Zamora à partir de l'ouvrage de Michel VOLLE : *Histoire de la statistique industrielle*. Economica – 1982

L'organisation et l'exploitation des enquêtes sont presque entièrement réalisées par les syndicats professionnels. Le BCSI (service statistique du ministère de l'Industrie) est destinataire des données agrégées et en publie un certain nombre dans le bulletin mensuel de la statistique industrielle. Cette organisation, qui génère selon les endroits des statistiques parfois très imparfaites, est donc extrêmement critiquée par les statisticiens, mais elle n'est à ce stade pas évitable, car ce sont les syndicats professionnels qui connaissent le mieux les entreprises de leur branche.

Ces derniers considèrent en revanche que cette organisation est la plus préférable, car elle leur permet d'asseoir leur présence auprès des entreprises (et pas uniquement leurs adhérents) et de collecter également sur cette base le montant des cotisations. Elle leur permet d'avoir la main sur le volume de données collectées et d'éviter la mainmise de l'administration – dont ils se méfient assez invariablement – sur les données individuelles.

Pendant tout ce temps, l'Insee reste à l'écart de la statistique industrielle, préférant se concentrer sur les statistiques sociales. Il reste à l'écart du processus de construction de la statistique industrielle jusqu'au début des années 60 mais, avec l'arrivée de Claude Gruson, ancien patron du SEEF, à sa tête, l'Institut se voit confier la confection des comptes nationaux et s'implique pour la première fois dans la production de données avec l'organisation du premier recensement industriel.

Le Service des Études Économiques et Financières (ancêtre de la future direction de la Prévision au ministère des Finances), l'Insee et le Plan s'inquiètent progressivement de la qualité des données et souhaitent construire des comptes de branches, ce que les données des enquêtes mensuelles de branche (malgré leur nom) ne permettent évidemment pas de faire (puisqu'elles ne permettent pas de répartir les consommations intermédiaires et les effectifs entre les activités différentes d'une même entreprise). Ce débat trouve une première voie de résolution avec la mise en place du recensement industriel en 1963 (sur l'année 1962), malgré l'hostilité du patronat.

En 1975, le rapport de Paul Dubois¹⁷ dresse le schéma des nouvelles enquêtes de branche, trimestrielles et exhaustives sur les entreprises de plus de 10 salariés et complétées par une enquête mensuelle légère. Ce rapport enclenche le mouvement de modernisation des enquêtes de production. Il propose de centraliser la mise en œuvre de ces enquêtes et de retirer donc progressivement l'agrément attribué aux organisations patronales. L'avantage perçu par l'Insee en est évidemment le meilleur contrôle de la qualité, mais aussi la diminution de la charge pour les entreprises qui se voyaient interrogées par plusieurs organisations, pour peu qu'elles relèvent simultanément de plusieurs branches d'activité.

En 1964, naissent les enquêtes annuelles sectorielles

C'est alors que l'Insee intègre le champ de la statistique industrielle. La réflexion s'intensifie avec plusieurs rapports successifs¹⁸. Sont créées à partir de 1964 les enquêtes annuelles d'entreprises, qui permettront notamment de faire le passage du secteur à la branche, puis de collecter les comptes d'exploitation des entreprises. Est relancé le débat de la centralisation de la collecte de ces nouvelles enquêtes annuelles, à laquelle s'oppose fortement le CNPF qui obtient gain de cause. Néanmoins, si l'administration prend la maîtrise complète de la construction des questionnaires et de l'exploitation des données collectées, les syndicats restent au départ en charge de la collecte. La fin des années 60 et le début des années 70 voient donc le développement progressif et laborieux (en raison des antagonismes entre l'administration et les organismes patronaux) des enquêtes annuelles et la création du fichier Sirene (1973) puis **la mise en place du dispositif Suse**, qui permet de mettre en cohérence les données fiscales avec les données collectées par les enquêtes annuelles. Un long débat houleux et longtemps infructueux oppose les partisans d'une nationalisation des enquêtes de branches et des enquêtes annuelles et ceux du regroupement de la collecte

¹⁷ La réforme des enquêtes de branche – rapport d'ensemble – Janvier 1975.

¹⁸ « principes » de 1965, rapport Echard (1967), rapport Febvay-Le fol (1973) et rapport Dubois (1975)

au sein de centres dirigés par les syndicats professionnels, débat qui monte d'ailleurs jusqu'au niveau des ministres eux-mêmes.

La raison d'être des nouvelles enquêtes annuelles d'entreprises est relativement claire du point de vue des statisticiens, puisqu'elle vise à construire des comptes nationaux de branche de qualité.

À partir de 1982, tout cet effort d'enrichissement et de mise en cohérence des informations du système de données d'entreprises trouve un aboutissement dans la première diffusion annuelle d'un ouvrage d'« Insee Résultats ». Ces publications collationnent une série de tableaux intitulée « Images économiques des entreprises » puis « Images économiques des entreprises et des groupes » à partir de 2001. La forme actuelle des publications de l'Insee (dénommées « caractéristiques comptables, financières et d'emploi des entreprises ») lui succède en 2009, année de mise en place du système Esane.

Annexe 6. l'Insee Références, *Les entreprises en France*

La collection des « Insee Références » a connu plusieurs modifications au cours des années récentes :

- Ainsi depuis 2019 et la publication de l'« Insee Références », *L'économie et la société à l'ère du numérique*, les « Insee Références » proposent une version intégralement interactive sur le site *insee.fr*, avec des données téléchargeables pour chaque fiche ou dossier. Le lecteur bénéficie en outre d'infographies pour la vue d'ensemble et les dossiers, directement intégrées à la publication sur *insee.fr*, disponibles également sous la forme d'un livret imprimé pour accompagner la version papier des ouvrages.
- En 2020, l'« Insee Résultats », *Les comptes de la Nation en 2019*, s'est substitué à l'« Insee Références », *L'économie française – Comptes et dossiers*. Ce produit à sommaire compile les « Insee Première », les fiches et les données des comptes nationaux d'une année donnée. L'alimentation se fait progressivement. Les études qui étaient publiées dans les dossiers donnent lieu à des « Insee Analyses ».
- En 2021, l'« Insee Références », *Les tableaux de l'économie française*, a été intégralement refondu en un produit plus visuel et interactif, le tableau de bord de l'économie française. Ce produit est adapté au smartphone, intégralement traduit en anglais, et mis à jour en continu sur le site *insee.fr*.

Ces évolutions ont substantiellement modifié la présentation des ouvrages, par rapport à leur conception « historique » : d'abord par le passage d'un ouvrage d'un seul tenant, papier ou pdf, à des formats plus modulaires sur internet, donnant aux utilisateurs la possibilité de télécharger certaines parties, et un accès direct aux données. La deuxième évolution notable est le passage à une alimentation en continu de certains contenus, pour mettre à disposition du public les informations les plus récentes, à la différence de millésimes « horodatés » dans le temps.

Pour autant, les résultats n'étaient pas à la hauteur des efforts engagés. À partir de 2020 a donc été lancée une réflexion sur une évolution plus substantielle du format des « Insee Références », incluant l'« Insee Références » sur les entreprises.

En mars 2022, un mandat a été donné par le codicom au DOE pour « **conduire une réflexion sur la collection des « Insee Références », et plus largement pour rationaliser la gamme éditoriale ; l'objectif est de fournir une offre plus lisible pour l'internaute, de réduire les risques d'incohérence mais aussi d'alléger les processus de production.** »

S'agissant des « Insee Références », le constat posé dans la note du DOE de mars 2022 était en effet le suivant : « Les statistiques de consultation et les reprises presse ne sont pas toujours à la hauteur des investissements. D'une part, le processus de production est peu compatible avec une adaptation de l'offre d'études à l'actualité. D'autre part, l'information sur le site est parfois redondante, entre les fiches et les autres produits. Or, la logique d'ouvrage, publié à une date donnée, ne permet pas une actualisation toujours coordonnée avec les autres supports ; cela constitue un risque de confusion pour les internautes. Cette logique d'ouvrage se traduit aussi par des pics d'activité au moment de la validation et de la préparation des éléments de communication. » Ce diagnostic tenait compte des résultats de l'enquête de lectorat des produits sur les entreprises de 2021 ; des statistiques de consultations des différentes publications ; du bilan des retombées presse (cf. synthèse en encadré).

Le DOE a mobilisé les directions métiers au second semestre 2022 dans des groupes de travail, en vue de faire des propositions au comité de direction fin 2022. Ces travaux se sont poursuivis en 2023 par la consultation d'un panel d'utilisateurs. Le processus a fait l'objet au premier trimestre 2023 d'un accompagnement par un prestataire externe.

Concernant la refonte des « Insee Références », deux expérimentations ont ainsi été lancées sur la base des propositions des groupes de travail :

- Première expérimentation, un ouvrage « plus sobre » : le document est remplacé par la vue d'ensemble, les éclairages et dossiers, et le sommaire des fiches avec des liens. Les fiches sont mises en ligne sans maquettage, leur nombre est réduit et elles sont associées à un QR code dans le corps de la publication. L'« Insee Références », *Emploi, chômage, revenus du travail*, publié en juillet 2024 a testé cette nouvelle formule.
- Seconde expérimentation, **abandon de la rédaction de l'ouvrage « Insee Références », *Les entreprises en France***, avec la contrainte de dates d'embargo fixes, et substitution par un espace thématique entreprises « vivant », alimenté en continu. L'idée est également de valoriser les analyses autour des statistiques structurelles d'entreprises par la mise en avant d'un « bouquet thématique d'études » autour de thèmes particuliers, lors d'événements dédiés.

Une première version du nouvel espace thématique « Entreprises » doit être mise en ligne en décembre 2024 : il est prévu de valoriser le projet à l'occasion de la publication des résultats d'Esane pour 2022, le format de l'événement étant encore en réflexion. Il est également prévu de faire tester le nouveau site par un panel d'utilisateurs volontaires *via* le site, et une consultation *ad hoc* de certains publics (notamment des professeurs). Les entretiens conduits dans le cadre de cette mission peuvent également fournir quelques retours utiles pour faire évoluer cette première version.

Le projet de refonte de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, est conduit dans le cadre d'un groupe de travail Ddar-DSE, dont les documents du comité de pilotage ont été mis à disposition de la mission. La mission a également eu accès à l'espace thématique dans sa version projet, et a ainsi pu visualiser concrètement les évolutions du site.

Le futur espace thématique « Entreprises » s'organise autour de six rubriques (cf. maquette ci-dessous), et se veut ainsi beaucoup plus didactique, avec l'introduction d'une rubrique « Les essentiels sur... les entreprises » comprenant des chiffres-clés, des infographies, des questions. Sont en cours de préparation plusieurs vidéos pour clarifier certains concepts, avec des illustrations concrètes (par exemple : les différents niveaux d'observation, les différents concepts d'entreprise au sens de la LME et unités légales, la démographie des entreprises, le poids de l'industrie selon la vision secteur ou la vision branche). L'espace thématique organise également des renvois vers le TBEF, dans lesquels se trouve un certain nombre d'indicateurs relatifs aux entreprises.

Les entreprises en France - Test

Espace thématique

Une vue structurelle complète de notre système productif.

INSEE RÉFÉRENCES

Paru le : 31/01/2025

[> Découvrir la collection](#)

VERSION IMPRIMABLE

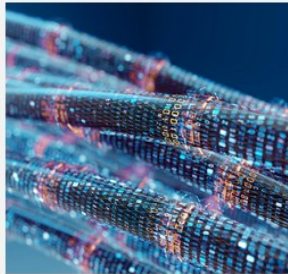
(pdf, 32 Ko)



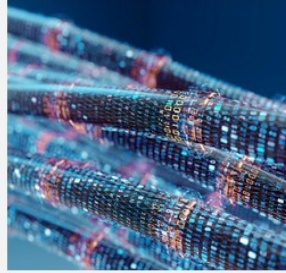
Sommaire

A la une

La sous-traitance en 2021



Les effets de la pénurie d'intrants
chinois sur les entreprises françaises
début 2020 : quels enseignements ?



S'agissant plus précisément de l'évolution du format et des contenus de l'« Insee Références » :

- La vue d'ensemble sera remplacée par un « Insee Première » ou un « Insee Analyses ». Elle continuera de structurer l'espace thématique, en tant que jalon annuel autour des résultats Esane. Elle sera consolidée en y adjoignant des éléments figurant actuellement dans les fiches thématiques (valeur ajoutée, taux de marge, investissement).
- Les fiches thématiques de l'« Insee Références » sont remplacées par une rubrique « Analyses thématiques » organisée en grands thèmes et une mise en avant des « marronniers », avec lesquels certaines fiches faisaient redondance (mondialisation, démographie d'entreprises, TIC). Les fiches Esane par catégorie d'entreprises seront remplacées par un nouvel « Insee Focus » dédié, rédigé par la division Esane du Driss, avec des possibilités de *data visualisation* (« boutons radio » pour naviguer entre catégories d'entreprises). L'évolution de la fiche 1-1 « Les différents niveaux et champs d'observation de l'appareil productif en France » est en réflexion, entre les différents registres possibles de présentation, plus ou moins experts. Certaines fiches disparaissent et seront remplacées par des liens vers des sites SSP partenaires (R&D – SIES, IS et fiscalité – DGFiP, Financement des PME – Banque de France).
- Les fiches sectorielles sont remplacées par des renvois vers le TBEF, la partie méthodologique « Vision du secteur... » étant à traiter dans des supports dédiés.
- Les comparaisons européennes sont remplacées par un renvoi vers les tableaux d'Eurostat. La dimension européenne pourra être traitée dans un bouquet de dossiers « Europe » une année donnée, ou dans des dossiers avec une problématique spécifique de comparaisons européennes.

Le tableau ci-dessous décrit le projet, en l'état des réflexions à la mi-2024, de correspondance entre les fiches thématiques présentes dans les IREF, *Les entreprises en France*, et le support après la suspension de la publication et l'espace thématique nouvellement créé. Au final, beaucoup de fiches sont remplacées par de nouveaux produits ou font référence à des produits existant par ailleurs. Quelques fiches, celles qui étaient rédigées par d'autres SSM, disparaissent.

The screenshot displays a web interface with three main sections: 'Analyses thématiques', 'Autres analyses', and 'Données'. Each section contains a list of items with small icons representing different data points or reports.

- Analyses thématiques**
 - Structure des entreprises
 - Panorama de l'appareil productif français
 - Les catégories d'entreprises
 - Créations d'entreprises
 - Emploi et coût salariaux
 - Emploi
 - Créations d'emplois
 - Salaires
 - Multinationales
 - Multinationales françaises à l'étranger
 - Multinationales sous contrôle étranger
 - Énergie et développement durable
 - Consommation d'énergie dans l'industrie
 - Investissements de l'industrie pour protéger l'environnement
- Autres analyses**
 - Secteurs d'activité
 - Tourisme
 - Statistiques européennes
 - Travail, écologie... en lien avec l'entreprise
- Données**
 - Chiffres-clés
 - Pour les experts

Fiche	Devenir
Structure du système productif	
1.1 Les différents niveaux et champs d'observation de l'appareil productif	Un produit pédagogique et méthodologique sur les entreprises, à inventer
1.2 Catégories d'entreprises	création d'Insee Focus, avec des « boutons-radios »
1.3 Microentreprises en France	
1.4 PME non microentreprises en France	
1.5 ETI et GE en France	
1.6 Créations d'entreprises (y compris micro-entrepreneurs)	Publication courte déjà existante
1.7 Créateurs d'entreprises	Publication courte déjà existante
Activité, emploi et coûts salariaux	
2.1 Valeur ajoutée	Fiches intégrées à la VE (à horizon 2025-26, si Dataviz, pourraient y être intégrées)
2.2 Taux de marge	
2.3 Emploi	
2.4 Coût du travail et salaires	Publication courte déjà existante (Dera)
2.5 Emploi salarié selon les catégories d'entreprises par zone d'emploi	Publication courte ponctuelle déjà existante. Proposition de la rendre périodique (à valider en Copar)
2.6 Créations et suppressions d'emplois par catégories d'entreprises et zones d'emploi	
2.7 Firmes multinationales et territoires	À fusionner avec 3.2, et publication courte existante
Mondialisation, compétitivité et innovation	
3.1 Échanges extérieurs et entreprises exportatrices	???
3.2 Mondialisation et firmes multinationales	Publication courte déjà existante
3.3 Investissement	À intégrer à la VE
3.4 TIC et commerce électronique	IP annuel déjà existant + IF à créer avec angle éventuel en comparaison européenne
3.x Innovation (édition 2022)	Publication courte apériodique existante
3.5 Recherche et développement expérimental	Thèmes répertoriés dans l'espace thématique, renvoi vers les sites SSP partenaires
3.6 Impôt sur les sociétés	
3.7 Vision globale sur la fiscalité directe portant sur les entreprises	
3.8 Financement des PME	
Énergie et développement durable	
4.1 Consommation d'énergie dans l'industrie	Publication courte déjà existante
4.2 Investissements de l'industrie pour protéger l'environnement	Publication courte déjà existante
Fiches sectorielles	
5.1 Secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers	À inclure dans produit pédagogique et/ou méthodologique ?
6.1 Vision du secteur de l'industrie avec la définition économique des entreprises	À inclure dans produit pédagogique et/ou méthodologique ?
6.2 Chiffres clés de l'industrie	Chiffres à retrouver dans TBEF

7.1 Vision du secteur de la construction avec la définition économique des entreprises	À inclure dans produit pédagogique et/ou méthodologique ?
7.2 Chiffres clés de la construction	Chiffres à retrouver dans TBEF
8.1 Vision du secteur du commerce avec la définition économique des entreprises	À inclure dans produit pédagogique et/ou méthodologique ?
8.2 Chiffres clés du commerce	Chiffres à retrouver dans TBEF
9.1 Vision du secteur des transports et de l'entreposage avec la définition économique des entreprises	À inclure dans produit pédagogique et/ou méthodologique ?
9.2 Chiffres clés des transports et de l'entreposage	Chiffres à retrouver dans TBEF
10.1 Vision du secteur des services marchands avec la définition économique des entreprises	À inclure dans produit pédagogique et/ou méthodologique ?
10.2 Chiffres clés des services marchands	Chiffres à retrouver dans TBEF
Comparaisons européennes	
11.1 Valeur ajoutée des entreprises en Europe	Renvoi vers page Eurostat
11.2 Partage de la valeur ajoutée des entreprises en Europe	
11.3 L'investissement des entreprises en Europe	
11.4 TIC dans les entreprises en Europe	IF à créer avec angle éventuel en comparaison européenne (cf aussi fiche 3.4)

Encadré annexe 1 – Diagnostic à l'appui de la décision de refonte de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*

La réflexion s'est appuyée sur plusieurs éléments de constat, figurant dans divers documents qui ont pu être consultés par la mission :

- Les résultats d'une enquête auprès du lectorat de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, au premier semestre de 2021.
- L'analyse des statistiques des consultations des différentes collections sur *insee.fr*.
- Un bilan des retombées médiatiques.
- Les travaux d'accompagnement par un cabinet externe (NEPSIO) conduits au premier trimestre 2023.
- Une étude qualitative conduite en parallèle par BVA en janvier 2023 auprès de 13 lecteurs d'un ou plusieurs « Insee Références ».

L'ensemble des éléments de diagnostic a été restitué dans la présentation du prestataire retenu pour accompagner le processus début 2023, une fois prise la décision des deux expérimentations. On résume ci-dessous les principaux éléments, permettant d'objectiver d'une part les retombées et d'autre par les coûts de la collection « Insee Références ». Certains éléments concernent spécifiquement l'ouvrage, *Les entreprises en France*, et sont repris ici.

Concernant la visibilité des ouvrages « Insee Références », les éléments rassemblés faisaient apparaître :

– Une forte réduction des ventes de l'ouvrage papier (-71 % entre 2018 et 2021), probable conséquence de la politique de gratuité sur internet. Ainsi pour l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, en 2021, 44 ouvrages ont été vendus. Par ailleurs environ un millier d'exemplaires papier sont adressés dans différentes institutions (Parlement, organismes publics, SSM, etc.).

– Une forte baisse des téléchargements des versions pdf des ouvrages hérités de la version historique (-48% entre 2018 et 2021).

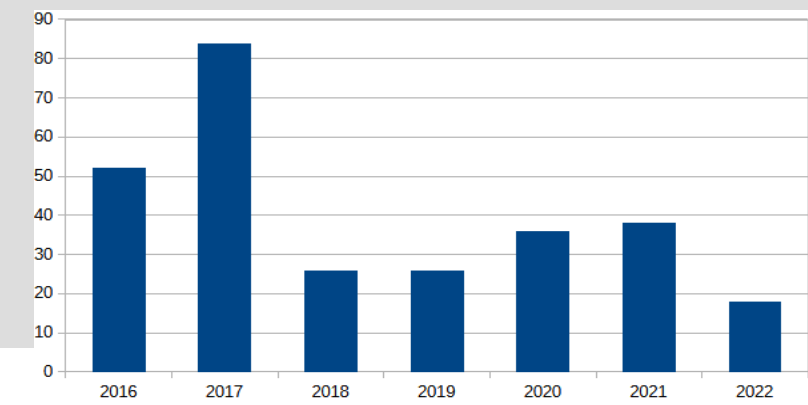
– Une augmentation notable des fréquentations html (+182%), congruente avec l'enrichissement continu des formats en ligne. Ce chiffre inclut à la fois les publics qui consultent la version html et ceux qui ne l'utilisent que comme un moyen d'accès à la version pdf. Ainsi pour l'« Insee Références Édition 2021 », on dénombrait 3524 vues PDF et 21 623 vues au format HTML à J+360.

– La même tendance sur les fiches de l'« Insee Références » à la baisse des téléchargements PDF et à une forte augmentation des vues sous forme HTML. Ainsi pour les fiches de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, entre 2018 et 2021 les vues au format PDF ont diminué de 33 % alors que les vues au format HTML ont augmenté de 213 %.

– Une comparaison très défavorable des statistiques de consultation des dossiers ou fiches des « Insee Références » en comparaison à des « marronniers » ou des produits éditorialisés. S'agissant de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, Édition 2021, deux exemples étaient cités : le dossier, *Le secteur de l'hébergement restauration à travers la crise sanitaire de 2020*, enregistrait 1450 vues, alors que « l'Insee Première n°1840 », *Restauration collective, des difficultés structurelles exacerbées pendant la crise sanitaire*, publié 6 mois avant, le 25 février 2021, enregistrait 15 134 vues. Autre exemple, la fiche de l'« Insee Références », *Créations et suppressions d'emplois par catégories d'entreprises et zones d'emploi*, enregistrait 136 vues, contre 10 226 vues pour l'« Insee Première n°1839 », publié le 18 février 2021, *Une dynamique d'emploi spécifique dans les grandes entreprises*.

Le bilan des retombées presse de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, était également mitigé, avec un nombre de retombées par publication faible, loin derrière d'autres « Insee Références » (*France portrait social, Égalité Homme-Femme 2017, Revenus et patrimoine 2018*), et en tassement depuis quelques années.

Graphique 1 – Bilan des retombées presse de l'« Insee Références », *Les entreprises en France*



Enfin, on peut noter que les statistiques d'entreprises génèrent peu de sollicitations d'Insee Contacts, et à 80 % elles concernent Sirene (demandes techniques, sur les accès notamment).

Au regard de cette visibilité limitée des ouvrages publiés, des éléments de coût étaient fournis.

Ainsi, pour l'« Insee Références », *Les entreprises en France*, ouvrage annuel, le coût en EQTP est de 3,4 à 4 ETP (respectivement pour deux ou quatre dossiers). Ce coût en EQTP comporte la production de l'ouvrage, sa rédaction et les lectures (0,8 à 1,5 ETP), la coordination de l'ouvrage avant, pendant et après la production (1 EQTP), et le coût de la diffusion (1,6 EQTP). S'y ajoute un coût fixe, estimé à 24 000 euros (notamment coût des prestataires externe de maquettage et impression).

Les documents notaient enfin la difficulté à maintenir deux filières de production, papier et numérique, en parallèle, avec des coûts de production élevés, en € et en ETP, et « des pics d'activité au moment de la validation et de la préparation des éléments de communication ».